

ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : **Site:** www.dknews.dz / **e-mail:** contact@dknews.dz
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 28.05.33.32 / 028.05.31.61

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Dimanche 4 janvier 2026 / 15 rajab 1447 - N° 3993 - 13^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



Le député CHÉRIF ABDELLAH MADJID "ANTAR"

www.dknews.dz
e-mail: contact@dknews.dz

DÉCÈS DU MOUDJAHID ET
HISTORIEN MOHAMMED HARBI

**Le président de la
République présente
ses condoléances**

P.2

DIPLOMATIE ALGÉRIENNE EN 2025

**Le retour affirmé d'une
puissance d'équilibre régionale
et d'une voix influente sur
la scène internationale**

P.24

COLLECTIVITÉS LOCALES

**Le ministre de l'Intérieur
fixe le cap des priorités
nationales pour 2026**

P.4

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

La carte sociale et le portail des services numériques à l'ordre du jour

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb a présidé, mercredi, une réunion du Gouvernement consacrée notamment au projet d'élaboration de la carte sociale de l'Algérie, l'avancement de la numérisation des secteurs ministériels ainsi qu'au portail national des services numériques "Dzair digital services", indique un communiqué des Services du Premier ministre. "Le Premier ministre, Monsieur Sifi Ghrieb, a présidé, ce mercredi 31 décembre 2025, une réunion du Gouvernement consacrée aux points ci-après: Le Gouvernement a entendu une communication sur l'élaboration de la carte sociale de l'Algérie." P.4



AJUSTEMENT DES PRIX DES CARBURANTS

**Une mesure visant à couvrir
les coûts de production
et de distribution (ministère
des Hydrocarbures et des Mines)**

P.6

PARTIS

**Le FFS tient une réunion
élargie de sa direction
nationale**

P.4

SANTÉ

MAL AU VENTRE

**Et si c'était
l'appendicite ?**

P.12-13

FOOTBALL

CAN-2025 (1/8^e DE FINALE)
ALGÉRIE-RD CONGO
**L'expérience des
cadres, un atout
précieux pour
les Verts**



P.22

18^e FESTIVAL
NATIONAL DU THÉÂTRE
PROFESSIONNEL
**«Djanazet Ayoub»,
une satire
burlesque du
vivre-ensemble
qui conquiert Alger**

P.16

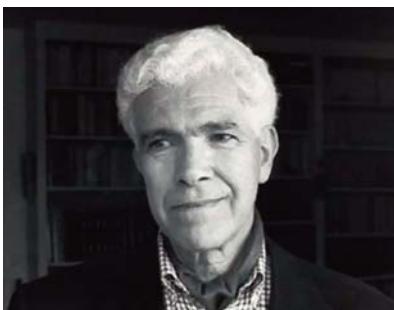
CARBURANTS

**Naftal appelle
les transporteurs
à reprendre
le ravitaillement,
sous peine
de résiliation
de contrats**

P.2

DÉCÈS DU MOUDJAHID ET HISTORIEN MOHAMMED HARBI

Le président de la République présente ses condoléances



Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a présenté vendredi ses sincères condoléances à la famille du moudjahid et historien, Mohammed Harbi, décédé à l'âge de 93 ans, soulignant que l'Algérie a perdu "un homme remarquable" qui s'est engagé très tôt dans la lutte contre le colonialisme.

C'est avec une profonde tristesse que j'ai appris le décès du moudjahid et historien intellectuel, Mohammed Harbi. Avec sa disparition, l'Algérie perd un homme remarquable qui a rejoint très tôt la lutte politique contre le colonialisme, puis les rangs de la Révolution de libération comme moudjahid et cadre du Gouvernement provisoire de la République algérienne, avant de se consacrer, après l'indépendance, à l'écriture et à la recherche, enrichissant la bibliothèque mondiale de plusieurs ouvrages précieux sur l'histoire du mouvement national et de la Glorieuse révolution de libération", lit-on dans le message de condoléances du président de la République.

En cette triste occasion, j'adresse mes plus sincères condoléances à la famille du défunt et à la famille révolutionnaire, priant Dieu Tout-Puissant de lui accorder Sa miséricorde, de l'accueillir en Son vaste paradis et d'apporter à sa famille paix et réconfort. A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons", a conclu le président de la République.

Le président de l'APN présente ses condoléances

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, a adressé, vendredi, un message de condoléances à la famille du moudjahid et historien Mohammed Harbi, décédé jeudi à l'âge de 93 ans. "J'adresse mes sincères condoléances à la famille du moudjahid et grand historien Mohammed Harbi, éminent intellectuel ayant voué sa vie au militantisme, à la recherche et à l'enrichissement de la mémoire nationale", a écrit M. Boughali sur sa page officielle sur les réseaux sociaux.

"Puisse Allah Tout-Puissant entourer le défunt de Sa sainte miséricorde et prêter patience et réconfort à ses proches. +A Allah nous appartenons et à Lui nous retournons+", a-t-il ajouté.

TIZI-OUZOU

Plusieurs opérations effectuées sur le réseau routier

Plusieurs opérations sont effectuées, en cette saison hivernale, sur le réseau routier à travers la wilaya de Tizi-Ouzou, a-t-on appris auprès de la direction locale des Travaux publics (DTP).

Ces opérations, qui sont menées en priorisant les points noirs, portent notamment sur le nettoyage des chaussées, le désherbage et le curage des réseaux d'évacuation pour minimiser les charriages pouvant constituer des obstacles aux écoulements des eaux pluviales.

Il a été également procédé au lancement de 82 opérations relatives à la réparation de certains axes routiers endommagés par les intempéries des saisons précédentes dans le but d'éviter des glissements de terrain.

Ces opérations ont permis de traiter des points de glissement de terrain et de sections de drainage des eaux pluviales, ainsi que des revêtements au niveau de routes nationales et chemins de wilaya.

D'autre part, tous les moyens humains et matériels nécessaires, y compris ceux des collectivités locales, ont été mobilisés pour intervenir, en cas de besoin, en cette période hivernale, selon la même source.

Horaire des prières

	Alger	20°	13°
Fajr :	06h28		
Dohr :	12h52		
Aср :	15h25		
Maghreb :	17h43		
Isha :	19h11		

MÉTÉO

	Alger	20°	13°
Oran	17°	11°	
Annaba	19°	10°	
Béjaïa	20°	12°	
Tamanrasset	27°	12°	

LUTTE CONTRE LA DROGUE

Beni-Abbes: démantèlement d'un réseau transfrontalier de trafiquants de drogue (Sûreté de wilaya)



Les éléments du service de la police judiciaire de la Sûreté de daïra de Kerzaz, wilaya de Beni-Abbes, ont démantelé un réseau criminel transfrontalier organisé de narcotrafiquants, composé de quatre (4) individus, avec la saisie de 5.850 capsules de psychotropes, a-t-on appris, vendredi, de la cellule de communication et des relations publiques de la Sûreté de wilaya.

Cette opération, qui s'inscrit dans le cadre de la lutte contre les réseaux criminels de trafiquants de drogues, est intervenue suite de l'exploitation d'informations faisant état des activités criminelles d'un individu activant dans la commercialisation illégale de drogue à partir de son domicile à Kerzaz, a-t-on précisé.

Une enquête a été enclenchée et un dispositif d'intervention a été mis en place par les éléments de la police judiciaire, sous la supervision du parquet de Beni-Abbes, qui a permis l'arrestation de l'individu en question et l'identification de ses complices, a-t-on expliqué.

Sur instruction du parquet, il a été procédé à une extension de compétence, permettant l'arrestation, à Bechar, de trois (3) complices, également fournisseurs du suspect.

Au cours de l'arrestation de ces trois (3) individus, il a été procédé également, au titre d'un mandat de perquisition de la justice, à la saisie de 89,44 gr de Kif traité, d'un montant de 129.000 DA, provenant de la commercialisation illégale de drogue, selon la même source.

A l'issue de l'enquête policière, les quatre (4) membres du réseau criminel de narcotrafiquants ont été présentés devant la justice, a-t-on indiqué.

Aïn Temouchent: démantèlement d'un réseau criminel et saisie de 15 kg de drogue (Sûreté de wilaya)

Les services de police d'Aïn Temouchent ont réussi à démanteler un réseau criminel organisé spécialisé dans le trafic illicite de stupéfiants et à saisir 15,6 kg de kif traité, a-t-on appris, mercredi, auprès de ce corps de sécurité.

Cette opération, menée par la brigade de lutte contre le trafic de drogue, relevant du service de wilaya de la police judiciaire, a été réalisée sur la base d'investigations minutieuses de terrain, a-t-on indiqué de même source.

Elle s'est soldée par l'arrestation de trois personnes impliquées dans cette activité criminelle et la saisie de la quantité de drogue précisée, selon un communiqué de la cellule de communication et des relations publiques de la Sûreté de wilaya d'Aïn Temouchent.

L'opération a également permis la saisie de deux véhicules touristiques utilisés par les membres du réseau dans leurs activités criminelles, ainsi que d'une embarcation de plaisance équipée d'un moteur de 115 chevaux et d'une somme de 1,6 million de dinars provenant des revenus de leur activité illégale, a fait savoir la même source.

Après l'accomplissement de l'ensemble des procédures légales, les trois mis en cause ont été présentés devant les juridictions territorialement compétentes, a ajouté la source.

CNAS

Dépôt de la déclaration annuelle des salaires et des salariés pour 2025



La Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) a invité, dans un communiqué, l'ensemble des employeurs à déposer la déclaration annuelle des salaires et des salariés pour l'année 2025, via le portail de télédéclaration, à partir de jeudi.

L'ensemble des employeurs sont invités à déposer la déclaration annuelle des salaires et des salariés pour l'année 2025, via leur compte sur le portail de télédéclaration <https://teledéclaration.cnas.dz>, durant la période allant du 1er au 31 janvier 2026", précise la même source.

CARBURANTS

Naftal appelle les transporteurs à reprendre le ravitaillement, sous peine de résiliation de contrats



La Société nationale de commercialisation et de distribution des produits pétroliers (Naftal) a appelé, samedi, les transporteurs de carburants et de gaz pétrolier liquéfié (GPL), sous contrat, à reprendre immédiatement le ravitaillement des dépôts et la distribution des produits, les prévenant d'une résiliation de leurs contrats et de possibles actions judiciaires, en cas de non reprise des activités.

Dans une note adressée à ces transporteurs, Naftal invoque "un manquement aux obligations contractuelles", suite au refus des transporteurs d'assurer le ravitaillement des dépôts de carburants et de GPL, ainsi que la distribution des produits, depuis le 31 décembre 2025.

L'entreprise publique affirme que cette interruption a engendré une "perturbation de sa mission de service public".

Qualifiant cette situation de "Violation des clauses contractuelles", Naftal affirme que les transporteurs sont tenus d'assumer, dans l'immédiat, leurs obligations contractuelles, faute de quoi, elle se réserve le droit de procéder à la résiliation des contrats de transport des carburants et des GPL, à leurs torts exclusifs.

La résiliation n'exclut pas la mise en œuvre des actions civiles et pénales qui pourraient être intentées à l'encontre des transporteurs concernés "en raison de leurs fautes", conclut la même source.

PALAS DES NATIONS

Devant la Nation, le Président Tebboune réaffirme la trajectoire des réformes et dresse le tableau d'une Algérie en pleine transformation

Dans un discours dense, structuré et porteur d'un message de confiance, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, s'est adressé à la Nation devant les deux chambres du Parlement réunies, réaffirmant avec force la détermination de l'État à poursuivre le processus de réformes globales et la mise en œuvre des grands programmes de développement durable.

Par Abed MEGHIT

Une allocution marquée par un bilan chiffré, des orientations claires et une vision assumée d'une Algérie résolument engagée sur la voie de la souveraineté économique, de la justice sociale et de la stabilité régionale.

D'emblée, le chef de l'État a tenu à rappeler que les réalisations accomplies ces dernières années dans divers secteurs stratégiques sont désormais des faits établis, que « personne de bonne foi ne peut nier ».

Loin de toute autosatisfaction, le Président a inscrit ces acquis dans une dynamique collective, soulignant qu'ils sont le fruit des efforts conjugués de l'ensemble des cadres, des travailleurs et des compétences nationales mobilisées au service de la Nation.

Des réformes structurelles pour une gouvernance par et pour le peuple

Au cœur de son intervention, le président de la République a insisté sur la continuité des réformes politiques et institutionnelles visant à consolider les fondements de l'État de droit.

Ces réformes, a-t-il précisé, s'inscrivent dans une démarche claire : consacrer une gouvernance moderne, transparente et participative, fondée sur la souveraineté populaire et le respect des institutions.

Dans ce contexte, le Président a salué la dynamique positive enclenchée au sein du Parlement, qui a su affirmer pleinement ses prérogatives constitutionnelles, notamment à travers l'exercice du droit d'initiative législative.

Il a mis en avant les propositions de loi relatives à des dossiers hautement symboliques et souverains, tels que la nationalité ou encore la criminalisation de la colonisation, témoignant, selon lui, de la maturité institutionnelle et politique atteinte par le pays.

Réaffirmant son attachement au dialogue politique, le président Tebboune a également assuré qu'il répondra, dans le cadre du dialogue national qu'il avait précédemment annoncé, à l'ensemble des revendications exprimées par les partis politiques, dans un esprit d'ouverture, de responsabilité et de respect mutuel.

Justice, lutte contre la corruption et protection des compétences intégrées

S'agissant de la consolidation de l'État de droit, le chef de l'État a été catégorique : la justice continuera de sevîr avec rigueur contre la corruption, sous toutes ses formes, sans complaisance ni sélectivité.

Il a toutefois tenu à rappeler que cette lutte s'accompagne d'une protection ferme des cadres intégrés, qui constituent, selon lui, le socle de l'administration et du développement national.

Ce message vise à rassurer et à encourager les compétences nationales, appelées à jouer un rôle central dans la mise en œuvre des politiques publiques et des projets structurants, dans un climat de confiance et de sécurité juridique.

Une économie nationale en dynamique, portée par l'investissement et la production

Sur le plan économique, le président de la République a dressé un tableau ré-



solutement positif des indicateurs macroéconomiques.

Il a souligné que l'économie nationale connaît actuellement une dynamique d'investissement « sans précédent », illustrée par la participation d'investisseurs étrangers à pas moins de 309 projets d'investissement à travers le territoire national.

Un chiffre que le Président a qualifié de « réponse élégante » à ceux qui tentent de présenter l'Algérie comme un pays isolé ou peu attractif.

A cela s'ajoute, a-t-il précisé, la réduction notable du taux d'inflation, confirmant, selon lui, la pertinence des orientations économiques adoptées et la solidité de la trajectoire suivie.

« Notre économie se porte bien », a affirmé le président Tebboune, insistant sur le fait que ces résultats ne sont pas l'œuvre d'un homme seul, mais celle d'un effort collectif national.

Industrie, infrastructures et souveraineté productive retrouvée

Le Président a accordé une attention particulière au secteur industriel, qu'il considère comme un pilier essentiel de la souveraineté économique.

Il a mis en exergue les avancées significatives réalisées, notamment dans le domaine ferroviaire, qu'il a qualifiées de preuve tangible de la capacité des Algériens à accomplir de grandes réalisations lorsqu'ils en ont la volonté.

Il s'est également félicité du renouveau de la production nationale, désormais visible à travers toutes les wilayas du pays, après une longue période de désindustrialisation liée à une dépendance excessive aux importations.

À ce titre, il a révélé que la part de l'industrie dans le produit intérieur brut est passée à près de 10 %, contre seulement 3 % par le passé.

Dans le secteur pharmaceutique, le Président a annoncé que le taux de couverture du marché national par des médicaments produits localement dépasse désormais les 80 %, un acquis majeur en matière de sécurité sanitaire et de réduction de la facture d'importation.

Start-up, jeunesse et innovation : une nouvelle Algérie qui s'impose

Dans un message fort à la jeunesse, le président de la République a salué l'essor remarquable de l'écosystème des

start-up en Algérie.

Il a rendu hommage aux jeunes entrepreneurs qui ont cru en leurs capacités et en celles de leur pays, soulignant que plus de 13 000 start-up sont aujourd'hui enregistrées, certaines jouissant même d'une reconnaissance internationale.

Cette dynamique, a-t-il souligné, reflète une transformation profonde de l'économie nationale, désormais tournée vers l'innovation, le savoir et la création de valeur ajoutée.

Gara Djebilet, phosphate et agriculture : des projets structurants pour l'avenir

Le président Tebboune est également revenu sur plusieurs mégaprojets stratégiques, à commencer par la mine de fer de Gara Djebilet, qu'il a qualifiée de troisième plus grande mine au monde.

Longtemps considérée comme un rêve inaccessible, elle est aujourd'hui une réalité concrète, illustrant, selon le Président, la capacité de l'Algérie à relever les défis les plus complexes.

Dans le même esprit, il a évoqué le projet de phosphate de Bled El Hadba, annonçant que les capacités de production seront multipliées par cinq, dans des conditions de sécurité et de maîtrise technologique optimales.

Sur le plan agricole, le chef de l'État a mis en avant la création de 15 000 entreprises agricoles, portées par des agriculteurs qui contribuent désormais de manière significative à l'économie nationale, notamment grâce au recours accru aux technologies modernes. Il n'a toutefois pas étudié les difficultés persistantes, notamment en matière de production de viandes, qu'il a qualifiées d'« échec » appelant à une remise en question collective et à un sursaut de responsabilité, afin que les ressources financières bénéficient en priorité aux enfants du pays.

Santé, cohésion sociale et protection du pouvoir d'achat

Dans le secteur de la santé, le président de la République s'est félicité de l'amélioration continue des indicateurs, en particulier de l'augmentation de l'espérance de vie, fruit des efforts déployés pour éradiquer certaines maladies et généraliser la vaccination.

Il a également réaffirmé l'engagement de l'État à préserver la cohésion

sociale et le pouvoir d'achat des citoyens, rappelant les revalorisations salariales déjà engagées et annonçant la poursuite des recrutements et d'autres augmentations à venir.

Le soutien aux produits de première nécessité, à l'eau, à l'électricité, au logement, ainsi que la gratuité de l'éducation, demeurent, selon lui, des lignes rouges de la politique sociale de l'État.

Habitat, eau et aménagement du territoire

Sur le dossier du logement, le Président a révélé que 1,7 million de logements ont été réalisés depuis le début de son premier mandat.

Il a rappelé, à ce propos, avoir œuvré par le passé à la récupération de terrains destinés à des projets publics, afin qu'ils reviennent au peuple.

Concernant les ressources hydrauliques, il a donné instruction au Premier ministre de lancer la réalisation de deux nouvelles stations de dessalement à Tindouf et Tamanrasset, dans une optique d'équité territoriale et de sécurité hydrique.

Une diplomatie de principes et de fraternité

Enfin, sur le plan international, le président de la République a réaffirmé la position constante et inébranlable de l'Algérie en faveur de la cause palestinienne.

Il a également insisté sur la stabilité régionale, soulignant que l'Algérie n'a jamais été et ne sera jamais une source de menace pour ses voisins.

À propos de la Libye, il a rappelé que seule une solution issue de la volonté de son peuple peut garantir une paix durable.

Quant à la Tunisie, il a mis en garde contre les tentatives de discorde, réaffirmant que la sécurité de l'Algérie et celle de la Tunisie sont indissociables.

À travers ce discours à la Nation, le président Abdelmadjid Tebboune a livré une lecture confiante et assumée de l'Algérie d'aujourd'hui : un pays en reconstruction, en mouvement et tourné vers l'avenir, fort de ses choix souverains, de ses ressources humaines et de sa volonté politique.

Un message de continuité, de mobilité et d'espoir, adressé à l'ensemble des Algériens.

PARTIS**Le FFS tient une réunion élargie de sa direction nationale**

Le Front des forces socialistes (FFS) a tenu, à Alger, une réunion élargie de sa direction nationale, présidée par le Premier secrétaire national, M. Youcef Aouchiche, en présence des membres du Secrétariat national, du Comité de collégialité et d'éthique ainsi que du Cabinet conseil, indique samedi un communiqué de cette formation politique. Cette rencontre, qui s'est déroulée vendredi et qui inaugure pour ledit parti, l'année politique 2026, a été l'occasion d'un échange constructif sur les moyens d'action du parti à mettre en œuvre et la planification de ses activités, en vue d'assurer une préparation optimale aux prochaines échéances organiques, politiques et électorales, nombreuses et stratégiques, au cours des prochains mois", précise la même source. Les membres de la Direction nationale présentent ont examiné et débattu lors de la réunion plusieurs points dont le volet lié à la Mémoire, le dialogue national, les lois régissant la vie politique et les élections de 2026.

Concernant le volet Mémoire, "le FFS, parti profondément anticolonialiste et héritier naturel du mouvement national, soutient le principe d'une loi criminalisant la colonisation", affirme le communiqué.

S'agissant du dialogue national, le FFS "réitère son appel à la mobilisation de l'ensemble de la classe politique et des institutions de l'Etat autour d'un dialogue national inclusif, transparent, sincère et responsable".

APS

COLLECTIVITÉS LOCALES**Le ministre de l'Intérieur fixe le cap des priorités nationales pour 2026****Par Abed MEGHIT**

Sous la conduite du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et du Transport, M. Said Sayoud, l'année 2026 s'annonce comme une étape décisive dans la consolidation de la gouvernance territoriale, l'accélération du développement local et la concrétisation des grands projets stratégiques de l'Etat.

C'est dans cette perspective que le ministre a présidé une importante réunion par visioconférence avec l'ensemble des wali de la République, en présence des cadres centraux du ministère, consacré à l'évaluation du bilan de l'année 2025 et à la préparation méthodique de l'exercice 2026.

Dès l'entame de cette rencontre nationale, le ministre a tenu à rappeler que la gestion de la wilaya repose avant tout sur le travail collectif, la coordination permanente et l'implication responsable de l'ensemble des acteurs locaux, qu'il s'agisse des cadres administratifs, des services techniques ou des élus.

Inistant sur la nécessité de renforcer la mobilisation générale, il a appelé à une participation effective à la dynamique locale, fondée sur la valorisation des compétences, la reconnaissance des efforts consentis et l'amélioration continue des mécanismes de suivi sur le terrain, sous l'autorité directe des walis.

Une feuille de route claire pour 2026

Dans cette optique, M. Sayoud a invité les walis à élaborer, dès le début de l'année 2026, des plans d'action clairs, structurés et opérationnels, intégrant l'ensemble des orientations et instructions ministérielles, tout en fixant des objectifs précis et mesurables.

Le renforcement de la coordination intersectorielle et la synergie entre les différentes structures locales ont été présentés comme des leviers essentiels pour améliorer la performance de l'action publique et répondre efficacement aux attentes des citoyens.

Le ministre a particulièrement insisté sur la suivi rigoureux des projets

**RÉUNION DU GOUVERNEMENT
La carte sociale et le portail des services numériques à l'ordre du jour**

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrib a présidé, mercredi, une réunion du Gouvernement consacrée notamment au projet d'élaboration de la carte sociale de l'Algérie, l'avancement de la numérisation des secteurs ministériels ainsi qu'au portail national des services numériques "Dzair digital services", indique un communiqué des Services du Premier ministre.

"Le Premier ministre, Monsieur Sifi Ghrib, a présidé, ce mercredi 31 décembre 2025, une réunion du Gouvernement consacrée aux points ci-après: Le Gouvernement a entendu une communication sur l'élaboration de la carte sociale de l'Algérie. Cette initiative a pour objectif l'instauration d'un outil d'aide à la prise de décisions permettant de mettre en place un système intégré de planification, de coordination et de suivi, visant à orienter de manière efficiente les politiques publiques et les ressources financières vers des programmes de développement prioritaires, tant au niveau national que local.

Par ailleurs, le Gouvernement a poursuivi l'examen des grands projets inscrits dans le cadre de la concrétisation de la transformation numérique dans notre pays,



conformément aux orientations de Monsieur le Président de la République.

A ce titre, le Gouvernement a poursuivi l'examen de l'état d'avancement de la numérisation des secteurs ministériels, dans l'objectif de renforcer la transparence, de

lutter contre la bureaucratie et de faciliter un accès équitable et efficient à l'information et aux services publics. Le Gouvernement a également poursuivi l'examen du projet du portail national des services numériques "Dzair digital services", qui met en place

une organisation des services publics numériques destinés aux citoyens, améliorant, ainsi, leur qualité et renforçant leur efficacité, tout en simplifiant les procédures administratives, notamment à travers la mise en place d'un accès unifié aux services publics numériques.

Cette plateforme nationale consolide, également, les échanges numériques entre les différentes administrations, permettant une meilleure visibilité des politiques publiques.

Enfin, et dans le cadre du suivi des grands projets publics, le Gouvernement s'est enquis de l'état d'avancement de plusieurs projets relatifs à la réalisation de pôles urbains et d'infrastructures sportives et routières ainsi qu'au développement de la gestion de l'espace aérien algérien".

structurants, bénéficiant d'une attention toute particulière de la part du Président de la République.

À ce titre, la maintenance et la modernisation du réseau routier, ainsi que l'amélioration de la gestion du secteur du transport, ont été placées au cœur des priorités.

Il a exhorté les walis à accorder à ce secteur l'importance qu'il mérite lors des sessions des assemblées locales, afin de permettre un traitement adéquat des préoccupations et l'adoption de solutions concrètes et durables.

Accélérer l'investissement et lever les contraintes

Abordant le volet économique, le ministre a souligné l'impératif d'un suivi permanent des projets de développement et d'investissement, porteurs de valeur ajoutée et de croissance locale.

Il a appelé à accélérer les rythmes de réalisation, à anticiper les difficultés et à lever rapidement les contraintes sur le terrain, à travers l'activation stricte et efficace des commissions de wilaya chargées de la levée des entraves et de l'accompagnement des investisseurs.

L'objectif affiché est clair : instaurer un climat propice à l'investissement, créateur d'emplois et génératrice de richesse.

Sécurité hydrique et gestion stratégique du foncier

Concernant le dossier sensible du foncier, M. Sayoud a insisté sur la suivi rigoureux des terrains affectés aux projets de stations de dessalement de l'eau de mer, appelant à la régularisation de leur situation conformément aux textes législatifs en vigueur.

Il a rappelé le caractère hautement stratégique de ces projets, qui s'inscrivent au cœur de la politique nationale de renforcement de la sécurité hydrique, bénéficiant d'un suivi direct du Président de la République afin de garantir un approvisionnement régulier et durable en eau potable.

Dans le même sillage, le ministre a ordonné le lancement d'une opération

de purification de la nomenclature des programmes d'équipement, inscrits dans le cadre du Programme de soutien au développement social et économique ainsi que du Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales, afin d'optimiser l'utilisation des ressources publiques.

Régularisation des constructions et responsabilité professionnelle

S'agissant du dossier de la conformité des constructions, le ministre a salué la décision de prolonger les délais légaux de régularisation dans le cadre de la loi 08-15.

Il a appelé à intensifier l'activité des commissions locales compétentes, afin de statuer sur l'ensemble des dossiers déposés, dans le strict respect des dispositions légales.

L'objectif fixé est ambitieux mais clair : clore définitivement ce dossier l'année 2026, sous la supervision directe des chefs de daïras, avec l'obligation de délivrer les décisions de conformité aux citoyens concernés.

Dans ce contexte, M. Sayoud a mis l'accent sur la nécessité d'un sens élevé du devoir professionnel, enjoignant les walis à veiller à ce que l'ensemble des services locaux assument pleinement leur rôle dans la prévention des constructions anarchiques ou non conformes aux normes de sécurité, et à intervenir de manière préventive contre toute infraction.

Assainissement du foncier agricole et projets nationaux structurants

Le ministre a également accordé une attention particulière au dossier de l'assainissement du foncier agricole, soulignant les retombées économiques attendues de la régularisation de la situation des investisseurs agricoles.

Il a recommandé l'implication active des chambres d'agriculture et de l'Union nationale des agriculteurs algériens, tout en instruisant la mise en place d'une cellule de suivi au niveau du cabinet du wali, dédiée à la gestion des dossiers liés aux constructions et au

foncier agricole. Dans le cadre des projets stratégiques à dimension nationale, M. Sayoud a appelé les walis de Béchar et Tindouf à une mobilisation totale en prévision de l'entrée en exploitation de la ligne Béchar-Tindouf-Gara Djebilet, tout en réaffirmant le soutien continu de l'Etat à la wilaya de Béchar à travers de grands projets économiques et industriels.

De même, il a chargé le wali d'Aniba de veiller au respect des délais de réalisation du quai du port dédié au phosphate, en vue de sa mise en service au cours du premier semestre, saluant au passage les efforts des entreprises et bureaux d'études nationaux.

Environnement, climat et conditions de scolarité

Le ministre a enfin abordé les questions liées à la gestion des déchets et à la prise en charge des effets des perturbations climatiques, appelant à des décisions anticipatives, à la mobilisation des moyens nécessaires et à la remontée rapide des difficultés pour un traitement collectif, affirmant sa tolérance zéro face à toute négligence.

Concernant l'amélioration des conditions de scolarité, M. Sayoud a insisté sur l'importance d'une préparation précoce de la prochaine rentrée scolaire, à travers des réunions de coordination et l'achèvement des travaux programmés dans les établissements éducatifs dans les délais impartis, afin de garantir un environnement scolaire sûr, adéquat et propice à la réussite.

Enfin, s'agissant du saison estivale, le ministre a donné des instructions claires pour renforcer la coordination avec le ministère du Tourisme, dans l'objectif d'assurer un été organisé, attractif et sécurisé, à la hauteur des attentes des citoyens et des visiteurs.

À travers cette rencontre stratégique, le ministère de l'Intérieur réaffirme ainsi sa volonté de consolider l'Etat de proximité, d'améliorer la performance de l'administration territoriale et d'accompagner efficacement les grandes transformations économiques et sociales engagées par l'Algérie.

TISSEMSILT

Clôture de l'exercice financier 2025 sous le signe de la rigueur, de la coordination et de l'accélération du développement

La wilaya de Tissemsilt a officiellement procédé, mercredi dernier, à la clôture de l'exercice financier 2025, lors d'une cérémonie solennelle organisée au siège de la Trésorerie publique de la wilaya.

Par Abed MEGHIT

L'événement a été présidé par le wali de Tissemsilt, M. Bouzaid Fethi, marquant une étape institutionnelle majeure dans la gestion des finances publiques locales et la préparation des perspectives budgétaires à venir.

La cérémonie s'est déroulée en présence du président de l'Assemblée populaire de wilaya, des membres de la commission de sécurité, des responsables de l'exécutif local, du chef de daïra de Tissemsilt, du président de l'Assemblée populaire communale de Tissemsilt, ainsi que des cadres et employés des différentes structures financières de la wilaya.

Les représentants de la presse locale étaient également présents, témoignant de l'importance accordée à la transparence et à l'information du public.

Un bilan financier détaillé et chiffré

La rencontre a débuté par la présentation d'un exposé exhaustif, appuyé par des données chiffrées précises, animé par le trésorier principal de la wilaya.

Ce rapport a mis en lumière l'ensemble des activités menées par les services de la Trésorerie publique tout au long de l'année 2025, en abordant notamment les taux de consommation des crédits, les niveaux de re-



cettes et de dépenses, les comptes d'investissement ainsi que l'exécution du budget de la wilaya.

L'exposé a également porté sur les mécanismes de financement des programmes de développement inscrits au profit des 22 communes que compte la wilaya de Tissemsilt,

soulignant l'importance de procéder à des opérations régulières de révision et de comparaison entre les taux de consommation financière et le niveau réel d'avancement des réalisations sur le terrain.

Cette démarche, a-t-il expliqué, vise à instaurer une vision prospective claire de la situation de développement de la wilaya, permettant aux services concernés d'anticiper leurs responsabilités, d'identifier les contraintes et d'optimiser la gestion des ressources publiques.

Le wali insiste sur la célérité et l'efficacité dans l'exécution des projets

Après avoir procédé à la vérification des comptes et apposé sa signature pour la clôture officielle du compte bancaire arrêté de l'exercice 2025, le wali de la wilaya a prononcé une allocution axée sur les priorités futures.

Il a insisté sur la nécessité d'accélérer la mise en œuvre des projets programmés, tout en soulignant l'importance de

Coordination, respect de la loi et continuité du service public

Le wali a, par ailleurs, salué les efforts remarquables fournis par les cadres, fonctionnaires et travailleurs de la Trésorerie publique, les remerciant pour leur professionnalisme et leur engagement constant.

Il a appelé à un renforcement de la coordination entre l'exécutif local et les services de la Trésorerie, tout en veillant au

bon fonctionnement des différentes administrations de l'État, chacune dans le respect de ses missions et de ses prérogatives.

Il a également souligné l'impératif de ne pas entraver la réalisation des projets et programmes de développement, tout en insistant sur la nécessité d'accélérer le paiement des dépenses publiques, dans le strict respect de la réglementation en vigueur.

Une orientation qui s'inscrit dans la volonté de l'État d'améliorer le cadre de vie des citoyens et de soutenir une dynamique de développement équilibré et durable.

Vœux pour une année 2026 porteuse d'espoir et de prospérité

En clôture de son intervention, le wali de Tissemsilt a adressé ses plus sincères félicitations et voeux à l'ensemble des citoyennes et citoyens de la wilaya, aux cadres et travailleurs de tous les secteurs, aux élus locaux, à la famille révolutionnaire, aux institutions, organisations, associations locales, clubs sportifs, syndicats, partenaires sociaux ainsi qu'à la famille médiatique.

À l'occasion de l'avènement de la nouvelle année 2026, il a imploré le Tout-Puissant afin qu'elle soit une année de bien, de prospérité et de bénédiction, souhaitant à l'Algérie davantage de sécurité, de stabilité, de progrès et d'épanouissement.

BLIDA

Projets de développement en cours dans la commune de Bouinan

La commune de Bouinan, située à l'est de la wilaya de Blida, a bénéficié de plusieurs projets de développement et d'infrastructures publiques importants, actuellement en cours de réalisation, a-t-on appris auprès des services de la wilaya.

La commune de Bouinan a bénéficié d'infrastructures dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la sécurité, des sports et des services publics, afin d'améliorer le cadre de vie de ses habitants, a-t-on indiqué.

Dans le domaine de la santé, un projet de réalisation d'une polyclinique dans le quartier AADL des 1700+1800 logements "Bouanqoud" de la nouvelle ville de Bouinan est en cours avec un taux d'avancement des travaux de 70 %.

Dans le secteur de l'éducation, la commune a bénéficié de projets importants, notamment la réalisa-

tion d'un lycée de 1000 places et d'un bâtiment administratif pour le collège d'enseignement moyen (CEM) du quartier AADL des 1700+1800 logements, ainsi qu'un projet de réalisation d'un autre CEM dans le centre de la nouvelle ville. Une fois mis en service, ces projets permettront de réduire la pression sur les établissements scolaires existants de la région et d'améliorer les conditions de scolarité des élèves.

Compte tenu de la dynamique démographique, cette collectivité locale sera renforcée par un siège de la Sécurité urbaine dans le quartier AADL des 1700+1800 logements "Bouanqoud", dont les travaux avancent à un rythme soutenu, estimé à 45%, et un projet similaire dans le quartier AADL des 5000 logements "El Wouroud", dont les travaux ont été relancés.

La commune de Bouinan entre-

giste également la réalisation d'un projet stratégique important, à savoir une station d'épuration des eaux usées d'une capacité de production de 66.000 mètres cubes par jour, destinée à l'irrigation agricole. Les travaux ont atteint un taux d'avancement de 87%.

Ce projet, qui s'inscrit dans le cadre de la récupération et de la valorisation de l'eau, aura un impact positif sur la vie quotidienne des habitants et permettra de préserver les eaux souterraines ainsi que l'environnement, selon les services de la wilaya.

Le projet de salle omnisports d'une capacité de 500 places, implanté en centre-ville, permettra, une fois mis en service, de promouvoir les activités sportives et de jeunesse et d'offrir un espace adapté pour attirer les jeunes, selon la même source.

CONSTANTINE

Relogement de 23 familles à la circonscription administrative Ali Mendjeli

Vingt-trois (23) familles occupant des habitations précaires, à la zone de Djebel Ouahch, dans la ville de Constantine, ont été relogées, samedi, dans de nouveaux appartements à la circonscription administrative Ali Mendjeli, a-t-on appris auprès des services de la wilaya.

L'opération qui s'inscrit dans le cadre du programme national d'éradication de l'habitat précaire, s'est déroulée dans de bonnes conditions, sous la supervision des autorités locales et des services concernés, a précisé la cellule de communication de la wilaya, ajoutant que les anciennes habitations ont été démolies.

OULED DJELLAL

Remise de plus de 180 actes de propriété et de concession en 2025

Des actes de propriété et de concession ont été remis, en 2025, à 186 agriculteurs de la wilaya d'Ouled Djellal, a-t-on indiqué, hier, à la direction des domaines.

Selon le directeur du secteur, Tayeb Chenoufi, cette opération, inscrite dans le cadre de l'assainissement du foncier agricole, a donné lieu à la délivrance de 140 titres de propriété conformément aux dispositions de la loi n° 83-18 du 13 août 1983 relative à l'accession à la propriété foncière agricole.

Le même responsable a également indiqué qu'en vertu de cet assainissement, des actes de concession ont été remis à 46 agriculteurs conformément aux dispositions du décret exécutif n° 21-432 du 4 novembre 2021 définissant les conditions et modalités d'attribution des terres relevant du domaine privé de l'Etat, à mettre en valeur dans le cadre de la concession.

M. Chenoufi a affirmé que les dossiers déposés par les agriculteurs auprès des services du cadastre, de la conservation foncière et des biens de l'Etat, en coordination avec la direction des services agricoles ont été étudiés avec célérité dans le cadre des efforts visant à assainir le foncier agricole.

GUELMA

Les unités industrielles productives assurent près de 3.700 emplois

Les unités industrielles productives activant dans la wilaya de Guelma dans les deux secteurs public et privé assurent un total de 3.696 postes d'emploi permanents avec des perspectives d'augmentation des emplois dans le secteur industriel en 2026, a-t-on appris samedi auprès du directeur de l'industrie.

Dans une déclaration à l'APS, M. Sami Banaoud a précisé que 1.736 de ces effectifs actifs travaillent dans des unités du secteur public et les 1.960 autres dans des unités du secteur privé. Ce tissu industriel est constitué de 89 unités dont 10 du secteur public et 79 du secteur privé, selon la même source qui a précisé que 48 unités activent dans la filière industrielle agroalimentaire de production de pâtes, conserves, sucre, lait, semoule, farine, l'huile d'olive, l'eau minérale et boissons gazeuses.

Les autres unités se répartissent sur les secteurs des industries mécaniques, la production des matériaux de construction, la transformation du bois et l'aluminium et les activités de récupération et de recyclage, selon la même source.

Selon la même source, l'année 2026 devra connaître "une augmentation sensible" du nombre des emplois créés dans le secteur industriel avec l'entrée en activité de nouvelles unités productives et la relance de l'activité de l'entreprise économique publique (CYCMA) de production des motocycles.

APS

SÉCURITÉ DES CONSOMMATEURS

Le ministère du Commerce intérieur signe une convention de coopération avec l'ANSS

Une convention de coopération a été signée, mercredi, entre le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national et l'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSS), visant à renforcer la coordination, la coopération et l'échange de données relatives à la santé et à la sécurité des consommateurs, indique un communiqué du ministère.

La cérémonie de signature s'est déroulée au siège du ministère, sous la supervision de la ministre du secteur, Amel Abdellatif, et du président de l'ANSS, Pr. Kamel Sanhadji, précise le communiqué.

Cette convention porte sur l'échange d'informations concernant la sécurité sanitaire, le développement de l'action conjointe en matière de conformité et de sécurité des produits, ainsi que sur les alertes sanitaires, en tant que



mécanisme essentiel de collecte de données permettant une intervention rapide, afin de garantir la sécurité sanitaire des consommateurs.

rantir la sécurité sanitaire des consommateurs.

En vertu de cette convention, une commission de supervision et de suivi a été mise en place, chargée d'évaluer et de mettre en œuvre les dispositions de la convention, ainsi que d'étudier l'ensemble des propositions et projets d'intérêt commun, notamment dans le domaine de la protection du consommateur et de la sécurité des produits, conclut le communiqué.

RETRAITE

Signature d'une convention de partenariat entre la CNR et la BDL

La Caisse nationale des retraites (CNR) et la Banque de développement local (BDL) ont signé une convention de partenariat visant à diversifier les canaux de versement des pensions et à simplifier les procédures, a indiqué mercredi la CNR dans un communiqué.

S'inscrivant dans le cadre du "renforcement de la qualité des

services fournis aux retraités" et du "développement du partenariat entre les établissements publics", cette convention "vise à diversifier les canaux de versement des pensions, à simplifier les procédures, à soutenir la transformation numérique et à améliorer l'expérience des retraités, tout en garantissant la rapidité et la sécurité de l'ensemble

des opérations", précise la même source.

Cette convention, signée par le Directeur général de la CNR, Hafid Adrar, et le Directeur général de la BDL, Mohamed Mebarek, constitue "une étape importante pour rapprocher les services des retraités et les rendre plus accessibles et plus flexibles", ajoute le communiqué.

INDUSTRIE

Guelma : les unités industrielles productives assurent près de 3.700 emplois

Les unités industrielles productives activant dans la wilaya de Guelma dans les deux secteurs public et privé assurent un total de 3.696 postes d'emploi permanents avec des perspectives d'augmentation des emplois dans le secteur industriel en 2026, a-t-on appris samedi auprès du directeur de l'industrie.

Dans une déclaration à l'APS, M. Sami Banaboud a précisé que 1.736 de ces effectifs actifs travaillent dans des unités du secteur public et les 1.960 autres dans des unités du secteur privé.

Ce tissu industriel est constitué de 89 unités dont

10 du secteur public et 79 du secteur privé, selon la même source qui a précisé que 48 unités activent dans la filière industrielle agroalimentaire de production de pâtes, conserves, sucre, lait, semoule, farine, l'huile d'olive, l'eau minérale et boissons gazeuses.

Les autres unités se répartissent sur les secteurs des industries mécaniques, la production des matériaux de construction, la transformation du bois et l'aluminium et les activités de récupération et de recyclage, selon la même source.

AJUSTEMENT DES PRIX DES CARBURANTS

Une mesure visant à couvrir les coûts de production et de distribution (ministère des Hydrocarbures et des Mines)

Le ministère des Hydrocarbures et des Mines a indiqué, vendredi dans un communiqué, que l'ajustement des prix des carburants, entré en vigueur le 1er janvier 2026, vise à garantir l'approvisionnement continu du marché national et à couvrir les coûts de production et de distribution croissants, assurant que l'Etat continue d'absorber l'écart important entre le coût réel et la pompe.

Le ministère a précisé que cet ajustement, qui s'inscrit dans le cadre de l'application des textes législatifs et réglementaires en vigueur, concerne le prix de l'essence,

source, soulignant que "l'Etat continue d'absorber l'écart important entre le coût réel et le prix à la pompe".

Le ministère note en outre que "malgré cet ajustement, +Sirghaz+ demeure le carburant le plus économique en Algérie, son prix étant toujours quatre fois inférieur à celui de l'essence, ce qui confirme la volonté de l'Etat de continuer à encourager ce choix écologique et économique".

Les nouveaux prix des carburants ne reflètent pas le coût réel du produit (extraction, raffinage, transport et distribution), affirme le ministère, précisant que "le Trésor public continue de supporter la majeure partie du prix final pour préserver le pouvoir d'achat et soutenir les activités économiques".

Le ministère a fait savoir que l'objectif principal de cet ajustement des prix est de permettre aux entreprises de raffinage et de distribution de maintenir le fonctionnement des

installations et d'assurer la disponibilité du carburant à travers l'ensemble du territoire national sans interruption, évitant ainsi toute perturbation future dans l'approvisionnement.

Les recettes découlant de cet ajustement seront directement orientées vers l'investissement dans la modernisation des stations-service, l'extension du réseau de vente au détail pour le rapprocher davantage des citoyens, et le développement des activités de stockage et de distribution, ajoute la même source.

Le ministère a encore précisé, dans son communiqué, que "cette approche vise à établir un équilibre entre l'imperatif d'assurer la continuité et la qualité du service public dans ce secteur et la protection des consommateurs contre la fluctuation des prix des carburants, qui n'ont pas évolué en Algérie depuis 2020, et qui demeurent parmi les plus bas et les plus stables au niveau international".

ADRAR

Perspectives agricoles prometteuses pour relever le défi de la sécurité alimentaire

La wilaya d'Adrar dispose d'importantes potentialités agricoles, qui lui ont permis d'attirer, ces dernières années, de grands investissements publics, privés et étrangers, susceptibles de contribuer à relever le défi de la sécurité alimentaire.

Ce constat s'explique par plusieurs facteurs favorables, notamment la disponibilité des ressources hydrauliques et de vastes étendues de terres propices à la mise en valeur, associées à un climat adapté aux cultures stratégiques, au premier rang desquelles figurent les céréales, ont indiqué des responsables de la direction locale des Services agricoles (DSA).

Aussi, le soutien de l'Etat à l'investissement agricole, via des prêts bancaires et du guichet unique qu'abrite la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) de la wilaya, afin de simplifier les procédures administratives au profit des agriculteurs et porteurs de projets désireux d'investir.

S'ajoutent à cela l'électrification agricole, l'ouverture de pistes d'accès aux exploitations, la fourniture de semences et d'engrais, ainsi que les actions de vulgarisation et d'accompagnement technique assurées par les institutions spécialisées.

La wilaya d'Adrar compte plusieurs pôles agricoles, dont "Hmadet El-Rayy" dans la commune de Sebaa, "Satoh Baamour" (Fenoughil), "Oued El-Zine-1" et "Oued El-Zine-2" (Tamatit), "Satoh Azzi" (Zaoui et Kounta), "Aïn El-Fath" (Inzegmîr), ainsi que le pôle de la commune de Tamekten dans la daïra d'Aoulef, à l'est de la wilaya, a indiqué le chef du service des statistiques et des comptes économiques à la DSA, Mohamed-Salah Touhami.

Pour faciliter l'accès au foncier agricole, des plateformes numériques ont été créées par l'Office national des terres agricoles (ONTA) et l'Office de développement de l'agriculture industrielle en terres sahariennes (ODAS), a-t-il ajouté.

Les avantages offerts par le secteur de l'agriculture ont incité de nombreux investisseurs, dont des sociétés publiques, à prendre part au programme d'investissement dans les cultures stratégiques, à l'instar des groupes Sonatrach, Cosider et Agrodiv.

D'autres projets, fruit de partenariats algéro-turcs "Dunaysir" et algéro-qatari "Baladna" pour la production de céréales, de fourrage, de lait en poudre, entre autres, figurent également parmi les grands investissements agricoles à Adrar.

L'électrification, l'accompagnement technique et les infrastructures de stockage, une priorité

Le raccordement des périmètres agricoles au réseau d'électricité a contribué à une augmentation continue des surfaces cultivées en cultures stratégiques sous pivots, ainsi qu'à une hausse des quantités produites et des rendements d'une saison à l'autre.

Pour renforcer les capacités de stockage des céréales, deux silos d'une capacité respective d'un (i) million et de 100.000 quintaux (qx), et 11 centres de proximité de stockage de 50.000 qx chacun, sont en cours de réalisation dans la wilaya.

S'agissant du développement de la production de maïs grain destinés au fourrage, les travaux de réalisation d'un complexe de stockage relevant de l'Office national des aliments du bétail et de l'aviculture (ONAB) et d'une unité de transformation d'aliments pour bétail sont actuellement en cours.

D'une capacité de stockage de 130.000 tonnes, composée de silos (90.000 tonnes) et de deux entrepôts (20.000 tonnes chacun), cette future infrastructure permettra de mettre fin à l'acheminement de matières premières vers des unités de production situées en dehors de la wilaya, a souligné le responsable de la filière maïs, Othmane Beïd.

Dans cette wilaya du sud-ouest du pays, le blé dur demeure la principale culture stratégique, talonnée par le maïs-grain qui attire désormais une forte attention des investisseurs.

Pour leur part, les autorités de la wilaya s'emploient à encourager la production d'autres cultures tout aussi importantes, telles que les légumineuses et les oléagineux (le tournesol et le colza). Dans ce sillage, le chef de l'exécutif local, Fodil Doufia, a mis l'accent, lors des campagnes de labours-semaines et de récolte du maïs-grain, sur la nécessité d'inciter les différents organismes d'appui technique à déployer davantage d'efforts pour la réussite de ces cultures. Cet engagement s'inscrit dans la stratégie de l'Etat visant à atteindre l'autosuffisance nationale et à garantir la sécurité alimentaire du pays, a-t-il conclu.

APS

VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Tesla perd sa place de leader du marché mondial

Le constructeur automobile américain Tesla a vu ses ventes se replier en 2025, avec 1.636 million de véhicules livrés sur l'ensemble de l'exercice, par rapport à l'année précédente, perdant sa place de premier constructeur mondial de véhicules électriques au profit de son concurrent chinois BYD.



Au dernier trimestre, Tesla a livré 418.227 nouveaux véhicules, contre plus de 495.000 unités un an plus tôt à la même période.

Les analystes attendaient une

baisse moins marquée, avec 449.000 nouveaux véhicules écoulés sur les trois derniers mois de l'année, selon le consensus publié par FactSet.

Le groupe chinois a de son côté publié la veille ses ventes, annonçant avoir écoulé 2,26 millions de véhicules électriques dans le monde en 2025.

ROYAUME-UNI

Hausse de la part du gaz dans la production d'électricité en 2025 (étude)

La part d'électricité produite à partir du gaz naturel a connu une hausse de 5% l'an dernier au Royaume-Uni, selon une étude publiée vendredi par un média spécialisé.

Dans le détail, les énergies renouvelables, qui ont fourni 47% de l'électricité au Royaume-Uni l'an dernier, deux points de plus qu'en 2024, sont suivies du gaz (28%), du nucléaire

(11%) et des importations (10%). "Le parc de centrales éoliennes, solaires et à biomasse du Royaume-Uni a établi de nouveaux records en 2025, mais la production à partir de gaz a tout de même augmenté de 5%", a indiqué le média Carbon Brief.

La hausse du gaz s'explique surtout par l'arrêt de la production d'électricité à partir du charbon et

par le fait que la production nucléaire a atteint son niveau le plus bas en un demi-siècle (la majeure partie de la flotte s'étant arrêtée pour recharge en combustible ou maintenance), précise la même source. Le Royaume-Uni avait fermé, fin septembre 2024, sa dernière centrale à charbon, devenant le premier pays du G7 à mettre un terme à l'utilisation de

ce combustible dans sa production d'électricité.

Après des années de déclin, la demande d'électricité au Royaume-Uni a progressé l'an dernier pour la deuxième année consécutive. Une hausse de 1% "en raison du raccordement en plus grand nombre de véhicules électriques, de pompes à chaleur et de centres de données au réseau".

AUTOMOBILE

La Norvège frôle son objectif de 100% électrique en 2025

La Norvège a frôlé son objectif de ne vendre que des voitures zéro émission en 2025, le tout-électrique ayant représenté 95,9% des nouvelles immatriculations l'an dernier.

La Norvège qui est, paradoxalement, le plus gros exportateur d'hydrocarbures d'Europe de l'ouest s'était fixé l'objectif, non contraignant, de ne vendre que des voitures zéro émission neuves à compter de 2025, soit dix ans avant l'Union euro-

péenne (UE). Sur le seul mois de décembre, la part des voitures électriques était de 97,6%, a souligné vendredi le Conseil norvégien d'information sur le trafic routier (OFV).

"La fin d'année a été historiquement forte, et il ne fait aucun doute que la modification de la TVA à compter du 1er janvier 2026 a incité de nombreuses personnes à acheter une nouvelle voiture électrique avant la fin de l'année", a commenté

Geir Inge Stokke, directeur de l'OFV, cité dans le communiqué.

Le gouvernement a en effet décidé d'abaisser de 500.000 couronnes (42.500 euros) à 300.000 couronnes en 2026 le seuil à partir duquel le prix d'achat d'un véhicule électrique neuf est soumis à la TVA.

La suppression totale de cette exemption, initialement prévue pour 2027, doit être repoussée à 2028.

INDE

Forte progression des ventes automobiles

Les principaux constructeurs automobiles indiens ont annoncé, jeudi, une forte progression de leurs ventes en décembre, stimulées par les baisses de taxes intervenues dans l'année ayant dopé la demande.

En septembre, l'Inde a réduit la taxe sur les biens et services pour les petites voitures, la faisant passer de 28% à 18%, et pour les véhicules utilitaires sport (SUV) dotés de moteurs de plus de 1.500 cm³, à 40% contre environ 50%. Cette mesure visait à stimuler la consommation et soutenir la croissance dans un contexte de droits de douane imposés par les Etats-Unis.

Cette initiative a profité notamment au leader du mar-

ché, le constructeur Maruti Suzuki, dont la gamme de petites voitures, son principal segment, a bondi de 50% pour atteindre 92.929 unités, soit son plus haut niveau depuis janvier 2025.

Les ventes de ses véhicules utilitaires ont augmenté également de 33%, pour atteindre un niveau record de 178.646 unités.

Tata Motors Passenger Vehicles a enregistré, aussi, une hausse de 13% de ses ventes domestiques, alors que la marque Mahindra & Mahindra a annoncé une croissance mensuelle de 23% de ses ventes de ses véhicules SUV durant le mois de décembre.

MARCHÉS BOURSIERS

Matières premières: l'argent et le cuivre en forte hausse, le sucre recule

Les cours de l'argent et du cuivre ont subi une forte volatilité cette semaine, en atteignant de nouveaux records encouragés notamment par la demande enregistrée durant la fin du mois de décembre dernier. L'once d'argent s'échangeait, vendredi, à 74.019 dollars, contre 79.270 dollars sept jours plus tôt à la clôture, alors que la tonne de cuivre a atteint en début de semaine, à 12.960 dollars, en raison d'une demande en hausse et des anticipations de droits de douane à venir aux Etats-Unis.

L'argent est perçu comme une option alternative à l'or en tant que valeur refuge et sa demande industrielle est attendue en forte augmentation ces prochaines années pour le photovoltaïque, les véhicules électriques et les centres de données utilisés par le secteur de l'intelligence artificielle.

En 2025, le cours du métal précieux a gagné plus de 150%, une performance extraordinaire dépassant même largement celle très remarquée de l'or, dont le cours a bondi d'environ 65% sur l'année.

Le cuivre, fortement utilisé dans l'industrie pour la confection de circuits électriques, a vu aussi son prix augmenté vendredi, une tonne coûtant 12.500 dollars sur le LME, contre 12.162,50 dollars lors de la clôture de la semaine dernière.

Quant cours du sucre, ils ont accusé une baisse cette semaine, dans un marché plombé par un surplus d'offre.

Vendredi, à New York, la livre de sucre brut pour livraison en mars valait 14,71 cents, contre 15,17 cents sept jours auparavant.

A Londres, la tonne de sucre blanc pour livraison le même mois valait 420,40 dollars contre 435,20 dollars le vendredi précédent à la clôture.

Zone euro: accélération de la croissance des crédits au secteur privé en novembre

La croissance des prêts aux entreprises et ménages en zone euro a nettement accéléré en novembre, à 3,4%, son niveau le plus élevé depuis mars 2023, signe que la baisse des taux profite à l'économie, a indiqué vendredi la Banque centrale européenne (BCE).

Dans le détail, les prêts aux entreprises ont augmenté de 3,1% sur un an, contre 2,9% en octobre et septembre, a précisé l'institution dans un communiqué.

Du côté des ménages, la hausse atteint 2,9%, après 2,8% en octobre, confirmant la lente accélération amorcée au printemps 2024, aussi bien pour les crédits à la consommation que pour les prêts immobiliers.

Le niveau actuel des taux place la banque centrale dans une "bonne position" pour faire face aux risques pesant sur l'économie, selon la formule utilisée depuis l'été par les gardiens de la BCE.

Néanmoins "toutes les options sont sur la table" concernant l'orientation à venir du coût de l'argent, en raison de la très forte "incertitude mondiale", sur le plan commercial comme géopolitique, a averti en décembre la présidente de la BCE, Christine Lagarde.

La croissance de l'activité économique du secteur privé dans la zone euro reste ralentie en décembre, plombée par les difficultés de l'industrie en Allemagne, selon l'indice PMI Flash publié mardi par S&P Global.

Les économistes s'interrogent sur l'impact en 2026 de l'accord commercial conclu en août dernier entre Washington et Bruxelles, qui a entériné une forte hausse des droits de douane américains et pourrait peser sur l'économie de la zone euro.

BIR MOURAD RAIS

Un dangereux fugitif condamné à la perpétuité arrêté et 87 kg de kif traité saisis

La lutte implacable contre le crime organisé et le trafic de stupéfiants vient de connaître un nouveau succès retentissant.



Par Abed Meghit

Les éléments de la Mise en œuvre centrale opérationnelle de lutte contre le crime organisé relevant de la Gendarmerie nationale, à travers la membre du Service de lutte contre les stupéfiants et les substances psychotropes, ont procédé à l'arrestation d'un individu particulièrement dangereux, recherché par la justice et condamné à la réclusion criminelle à perpétuité, tout en mettant la main sur une importante quantité de drogues estimée à 87 kilogrammes de kif traité. Cette opération de haute précision, menée sur le territoire de Bir Mourad Raïs, s'inscrit dans le cadre de l'exécution rigoureuse des instructions des hautes autorités visant à renforcer la sécurité publique, assécher les réseaux criminels et porter des coups décisifs aux trafiquants de drogues qui menacent la stabilité sociale et la sécurité des citoyens.

Un individu dangereux neutralisé après un travail de renseignement approfondi

Selon des sources sécuritaires concordantes, cette intervention est le fruit d'un travail de renseignement minutieux, fondé sur l'exploitation d'informations fiables et le suivi opérationnel prolongé des mouvements du suspect.

L'individu interpellé faisait l'objet de plusieurs mandats de recherche émis par la justice, en raison de son implication dans des affaires criminelles graves, ayant conduit à sa condamnation à la prison à perpétuité. Après une phase de surveillance discrète et une planification opérationnelle rigoureuse, les unités spécialisées de la Gendarmerie nationale sont parvenues à localiser, avec précision, le fugitif, avant de procéder à son arrestation dans des conditions sécuritaires maîtrisées, sans incident ni atteinte aux personnes ou aux biens.

Saisie d'une quantité considérable de kif traité

Lors de cette opération, les forces de l'ordre ont également procédé à la saisie de 87 kilogrammes de kif traité, soi-

gneusement dissimulés, ce qui confirme l'implication directe du suspect dans un réseau structuré de trafic de stupéfiants. Cette quantité importante laisse présager une destination commerciale à grande échelle, susceptible d'alimenter plusieurs circuits de distribution illégale, notamment en milieu urbain.

La drogue saisie a été immédiatement placée sous scellés, conformément aux procédures judiciaires en vigueur, en vue de son exploitation dans le cadre de l'enquête et de sa destruction ultérieure selon les dispositions légales.

Une opération inscrite dans la stratégie nationale de lutte contre la criminalité organisée

Cette action s'inscrit dans la stratégie globale de la Gendarmerie nationale visant à démanteler les réseaux de criminalité organisée, à lutter contre le fléau des drogues et à traduire en justice les individus les plus dangereux, quels que soient leur niveau ou leur mode opératoire.

Elle témoigne également du haut degré de professionnalisme, de la réactivité et de la coordination efficace des unités spécialisées, notamment celles chargées de la lutte contre les stupéfiants et les substances psychotropes, qui constituent aujourd'hui l'un des piliers essentiels de la sécurité nationale.

Présentation du suspect devant les autorités judiciaires compétentes

À l'issue de son arrestation, le mis en cause a été présenté devant les autorités judiciaires territorialement compétentes, où il devra répondre des faits qui lui sont reprochés, notamment pour trafic de drogues, appartenance à un réseau criminel organisé et exécution de peines judiciaires prononcées antérieurement.

Cette opération vient confirmer, une fois de plus, la détermination constante de la Gendarmerie nationale à faire respecter la loi, à protéger la société contre les dangers liés aux stupéfiants et à garantir la sécurité des citoyens, dans le strict respect du cadre légal et judiciaire.

Un message fort aux réseaux criminels

Par ce coup de filet significatif, les services de la Gendarmerie nationale adressent un message clair et dissuasif à l'ensemble des réseaux criminels : aucun fugitif n'échappera à la justice, et toute tentative de porter atteinte à la sécurité et à la santé publique fera l'objet d'une riposte ferme et implacable des forces de sécurité.

La vigilance reste de mise, et les opérations se poursuivent à travers l'ensemble du territoire national pour endiguer le trafic de drogues, protéger la jeunesse et préserver l'ordre public, conformément aux orientations des pouvoirs publics et aux attentes légitimes des citoyens.

A. M.

JIJEL

Vastes opérations conjointes entre la Gendarmerie nationale et la Sûreté nationale contre les gangs urbains et les trafics illicites

Dans une démarche résolue visant à consolider la sécurité publique et à préserver la quiétude des citoyens, les unités du groupement territorial de la Gendarmerie nationale, en coordination étroite avec les services de la Sûreté nationale de la wilaya de Jijel, ont lancé une série de descentes conjointes ciblées contre les gangs de quartiers, les revendeurs de drogues et les trafiquants de substances psychotropes.

Ces opérations sécuritaires et judiciaires, programmées selon une approche méthodique et préventive, ont ciblé en priorité les lieux jugés sensibles, les zones suspectes ainsi que les points noirs identifiés par les services de sécurité comme des foyers potentiels de criminalité et de nuisances à l'ordre public.

Une mobilisation coordonnée pour faire face aux menaces urbaines

Selon un communiqué officiel de la Commandement de la Gendarmerie nationale, ces actions s'inscrivent dans le cadre d'un plan de sécurité intégré, reposant sur une coordination opérationnelle permanente entre les différentes forces de sécurité.

L'objectif est clair : endiguer la criminalité urbaine, lutter contre la prolifération des stupéfiants et des psychotropes et rétablir durablement

le sentiment de sécurité au sein de la population.

Pour garantir l'efficacité de ces opérations, les autorités ont procédé à l'engagement de moyens humains et matériels conséquents, incluant des unités spécialisées, des patrouilles mobiles, des dispositifs de contrôle renforcés et des actions de fouille et de vérification sur le terrain, dans le strict respect du cadre légal et judiciaire.

Préserver la quiétude publique et protéger les citoyens

Ces descentes conjointes visent avant tout à préserver la tranquillité publique, à protéger les personnes et les biens et à assurer un environnement sûr, notamment dans les quartiers connaissant une densité de population élevée ou une recrudescence de comportements délictueux.

Les services de sécurité ont insisté sur le caractère préventif et dissuasif de ces actions, qui constituent un message clair à l'encontre de tous ceux qui tenteraient de troubler l'ordre public ou d'exploiter les espaces urbains pour des activités criminelles.

L'implication citoyenne au cœur de la stratégie sécuritaire

Dans ce contexte, la Gendarmerie nationale rappelle que la participation

active des citoyens demeure un pilier essentiel du dispositif de sécurité. À ce titre, le numéro vert gratuit 1055 reste mis à la disposition du public pour toute demande d'information, signalement d'actes suspects ou alerte en cas de situation d'urgence.

Les autorités sécuritaires soulignent que les informations fournies par les citoyens sont traitées avec la plus grande confidentialité et contribuent de manière significative à l'orientation des interventions sur le terrain.

Une dynamique sécuritaire appelée à se poursuivre

Ces opérations conjointes à Jijel traduisent la détermination constante des forces de sécurité à faire face aux différentes formes de criminalité, à travers une présence renforcée sur le terrain et une action coordonnée et proactive.

Les services de la Gendarmerie nationale et de la Sûreté nationale affirment que ces actions se poursuivront régulièrement, en fonction des évaluations sécuritaires et des besoins opérationnels, afin de consolider durablement la stabilité, renforcer la confiance des citoyens et assurer un climat de sécurité propice à la vie quotidienne et au développement local.

A. M.

BORDJ BOU ARRERDJ

Près de 37 000 comprimés de « Prégabaline » saisis et trois suspects arrêtés

Les unités de la Gendarmerie nationale relevant du groupement territorial de Bordj Bou Arrerdj ont porté un nouveau coup sévère aux réseaux criminels spécialisés dans le trafic de substances psychotropes.

Une opération sécuritaire et judiciaire d'envergure a permis le démantèlement d'un réseau criminel structuré, l'arrestation de trois (03) individus suspects et la saisie de 36 900 comprimés hallucinogènes de type « Prégabaline », ainsi que du véhicule utilisé pour l'activité criminelle.

Cette intervention s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre les drogues et les substances psychotropes, mise en œuvre par la Gendarmerie nationale afin de protéger la santé publique, préserver l'ordre social et sécuriser les axes routiers.

Une découverte majeure lors d'un contrôle routier cible

Selon un communiqué des services de la Gendarmerie nationale, l'opération a été menée par les éléments de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Bordj Ghedir, alors qu'ils assuraient une mission de contrôle et de fouille au niveau d'un point de surveillance installé sur la CW N° 42.

Lors de l'arrêt d'un véhicule suspect, les gendarmes ont procédé à une fouille minutieuse, appuyée par l'utilisation du binôme cynotechnique, ce qui a permis de mettre au jour une importante quantité de comprimés hallucinogènes soigneusement dissimulés à l'intérieur du véhicule.

Face à la gravité des faits constatés, le conducteur a été immédiatement interpellé et conduit au siège de la brigade pour les besoins de l'enquête.

Un réseau criminel mis à nu grâce à l'approfondissement des investigations

L'enquête ne s'est pas arrêtée à cette première arrestation. Grâce à l'exploitation des informations recueillies, à l'analyse des éléments matériels saisis et à l'approfondissement des investigations, les enquêteurs sont parvenus à identifier les autres membres du réseau criminel impliqués dans cette activité illégale.

Les opérations de recherche ont abouti à la localisation et à l'arrestation des deux autres suspects, permettant ainsi de neutraliser l'ensemble de la structure criminelle.

Les trois mis en cause sont soupçonnés de trafic de substances psychotropes, un délit lourdement sanctionné par la législation pénale en vigueur.

Une quantité alarmante de psychotropes destinée à la distribution

La saisie de 36 900 comprimés de « Prégabaline », substance psychotrope détournée de son usage médical et largement exploitée dans les circuits criminels, révèle l'ampleur de l'activité du réseau démantelé.

Une telle quantité était manifestement destinée à la revente à grande échelle, constituant une menace directe pour la jeunesse, la santé publique et la stabilité sociale.

Les psychotropes saisis ont été placés sous scellés, conformément aux procédures judiciaires, en attendant leur destruction selon les dispositions légales après l'achèvement des procédures.

Présentation des suspects devant la justice

À l'issue de l'enquête préliminaire et après l'accomplissement de l'ensemble des procédures légales, les trois suspects seront présentés devant les autorités judiciaires territorialement compétentes, afin de répondre des faits qui leur sont reprochés, notamment pour constitution de réseau criminel, détention, transport et commercialisation de substances psychotropes.

Une détermination renouvelée des forces de sécurité

Cette opération réussie illustre une nouvelle fois la vigilance, le professionnalisme et l'engagement constant des unités de la Gendarmerie nationale dans la lutte contre toutes les formes de criminalité, en particulier le trafic de drogues et de psychotropes.

Elle adresse également un message ferme et dissuasif aux réseaux criminels : les forces de sécurité demeurent mobilisées sur l'ensemble du territoire national, déterminées à traquer les trafiquants, assécher les circuits illégaux et faire respecter la loi, dans le strict respect du cadre sécuritaire et judiciaire.

A. M.

NOUVEL AN 2026

La Police et la Gendarmerie de Tissemsilt déployent un dispositif sécuritaire renforcé sur l'ensemble du territoire

À l'approche des célébrations du Nouvel An 2026, les services de sécurité de la wilaya de Tissemsilt passent à la vitesse supérieure.



La Sûreté de wilaya et la Gendarmerie nationale – groupe territorial de Tissemsilt ont décidé d'intensifier leur présence sur le terrain à travers un dispositif sécuritaire exceptionnel, fondé sur la coordination, la prévention et l'intervention rapide, afin d'assurer la sécurité des citoyens et la protection des biens.

Selon des sources sécuritaires, ce plan spécial prévoit l'organisation de raids conjoints et de patrouilles mixtes, notamment durant la soirée du 31 décembre 2025 et les premières heures du 1er janvier 2026, période traditionnellement marquée par une forte affluence dans les espaces publics, les quartiers résidentiels et les axes routiers.

Une présence dissuasive pour prévenir toute atteinte à l'ordre public

L'objectif principal de ce dispositif renforcé est de préserver l'ordre public, de lutter contre toutes les formes de criminalité et de prévenir les troubles susceptibles de perturber la quiétude.

BLIDA

Journée de formation au profit des secrétaires généraux des directions de l'éducation

Une journée de formation au profit des secrétaires généraux des directions de l'éducation des wilayas a été organisée samedi à Blida sous la supervision du ministre de l'Education nationale, Mohamed Seghir Sadaoui.

Dans son allocution, M. Sadaoui a souligné que cette journée de formation s'inscrit dans le cadre de la politique adoptée par le ministère, visant à renforcer les compétences des secrétaires généraux et à consolider leur rôle dans la gestion administrative, financière et numérique, du fait qu'ils constituent "un maillon central dans la coordination du travail administratif, la continuité et la qualité du service public, et la réalisation des objectifs stratégiques".

Il a ajouté que cette rencontre se tient dans le cadre d'une série d'opérations que le ministère mène, dont le

tude des citoyens durant cette nuit festive. Les forces de l'ordre seront déployées de manière visible et stratégique dans les points sensibles, les lieux à forte densité humaine, ainsi que dans les zones identifiées comme nécessitant une vigilance accrue.

Les opérations programmées incluent des contrôles de sécurité ciblés, des barrages routiers, des fouilles préventives et des interventions coordonnées visant à lutter contre la délinquance urbaine, le port d'armes prohibées, la consommation et le trafic de stupéfiants, ainsi que toute activité susceptible de menacer la sécurité collective.

Coordination étroite entre la Police et la Gendarmerie

Cette action conjointe illustre le haut niveau de coordination opérationnelle entre la Police nationale et la Gendarmerie nationale à Tissemsilt. Les deux corps travaillent dans une logique de complémentarité, mettant en commun leurs moyens humains, ma-

concours de recrutement qui "nécessite beaucoup d'engagement, de sérieux et d'efficacité" et "exige une grande mobilisation et une gestion rigoureuse des secrétaires généraux", a-t-il dit.

La journée s'inscrit également dans le cadre de l'orientation du secteur vers le renforcement de la formation de ses cadres afin de leur permettre de mieux saisir et exécuter les programmes du ministère, a précisé M. Sadaoui.

Il s'agit également de "préparer les directions de l'éducation au niveau national à assumer la responsabilité de l'édition des établissements éducatifs et des unités sanitaires et sportives", a-t-il ajouté, mettant en avant les réalisations du secteur pour améliorer la qualité de l'enseignement à travers la création de trois établissements spécialisés en mathématiques qui se-

ront suivis, à l'avenir, par l'ouverture d'autres établissements consacrés à d'autres matières.

M. Sadaoui a souligné, à l'occasion, la volonté du ministère d'approfondir la formation des secrétaires généraux en leur fournissant les compétences professionnelles nécessaires pour leur permettre une meilleure maîtrise de la gestion administrative, financière et pédagogique, et pour renforcer la relation de travail entre le secrétaire général et le directeur de l'éducation, ainsi qu'entre celui-ci et les différents services.

Rappelant les différentes missions confiées aux secrétaires généraux des directions de wilaya de l'éducation nationale, le ministre a exhorté ces derniers à se tenir informés de la situation de tous les fonctionnaires du secteur et à traiter leurs dossiers de manière

"légale et efficace".

Il a, dans ce contexte, estimé que "l'approfondissement de la formation aide à gérer les différents dossiers des fonctionnaires, y compris ceux inhérents à la situation de détachement sur laquelle travaille actuellement le ministère".

A noter, la journée de formation qui est organisée à Centre national de formation des fonctionnaires du secteur de l'Education nationale (INFFSEN), devrait aboutir à des résultats pratiques reflétant le niveau d'interaction et de participation, et traduisant les objectifs fixés en résultats tangibles susceptibles de soutenir la performance des secrétaires généraux,

d'améliorer les pratiques administratives et de renforcer la coordination et l'efficacité au sein des structures organisationnelles, selon les organisateurs.

APS

TISSEMSILT

Le parc du barrage de Koudiat Rosfa s'impose comme la nouvelle vitrine estivale de la wilaya

Depuis son inauguration officielle au mois de juin dernier, le parc d'attractions, de loisirs et de détente du barrage de Koudiat Rosfa, situé dans la commune de Beni Chaïb, connaît une affluence remarquable.

En l'espace de quelques semaines, ce nouvel espace est devenu l'un des pôles de détente les plus prisés de la wilaya de Tissemsilt, attirant quotidiennement des centaines de visiteurs venus aussi bien des différentes communes locales que des wilayas voisines de Tiaret et Aïn Defla.

En pleine saison estivale, le site offre une véritable bouffée d'oxygène aux familles en quête de fraîcheur et de loisirs. Aires de jeux modernes pour enfants, espaces verts aménagés, zones de restauration conviviales et programmes d'animation variés composent une offre complète qui répond aux attentes de toutes les générations.

Cette dynamique nouvelle transforme progressivement le barrage de Koudiat Rosfa en une destination familiale de référence dans l'ouest du pays. Les visiteurs ne cachent pas leur satisfaction.

Hadjia Fatma, venue passer la journée avec ses petits-enfants, exprime son enthousiasme : « C'est une réalisation qui manquait cruellement à la région. Elle permet aux familles de se retrouver dans un cadre sécurisé et agréable ».

Un sentiment partagé par Omar, jeune visiteur, qui salue « la qualité des aménagements et l'importance de ce type d'infrastructures pour améliorer le cadre de vie et offrir des alternatives locales aux déplacements coûteux vers d'autres wilayas ».

Réalisé avec une enveloppe financière de 120 millions de dinars, le parc s'inscrit dans le programme complémentaire de développement initié par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à renforcer les infrastructures de proximité et à soutenir le développement local.

Au-delà de sa vocation récréative, le site joue désormais un rôle structurant dans la relance du tourisme intérieur et l'animation économique de la région. En effet, le parc accueille régulièrement des activités culturelles et artistiques, notamment des spectacles, des soirées musicales et des animations pour enfants, qui prolongent l'attractivité du lieu jusque tard dans la nuit.

Ces initiatives contribuent à créer une ambiance festive et conviviale, incitant de nombreux visiteurs à prolonger leur séjour et à découvrir davantage les atouts naturels de la région.

Pour les jeunes de la wilaya, ce nouvel espace représente également une opportunité économique réelle. Bilal, artisan local, explique que le parc lui permet d'exposer et de commercialiser ses produits artisanaux, tout en valorisant les métiers traditionnels.

« C'est une chance pour nous de rencontrer des visiteurs venus d'autres régions et de générer des revenus dans un cadre organisé », souligne-t-il. Véritable moteur touristique et social, le parc du barrage de Koudiat Rosfa contribue à redessiner l'image de Tissemsilt, longtemps perçue comme une destination de passage.

Aujourd'hui, grâce à ce projet structurant, la wilaya affirme son potentiel touristique et s'impose progressivement comme une nouvelle destination phare de l'été, conjuguant nature, loisirs, culture et développement local durable.

A.M.

BATNA**170 interventions effectuées durant les 7^e Journées chirurgicales de l'hôpital Ali-Nemeur de Merouana**

Les 7 Journées chirurgicales, clôturées mercredi à l'établissement public hospitalier Ali-Nemeur de Merouana, dans la wilaya de Batna, ont été couronnées par la réalisation de 170 interventions, a-t-on appris auprès du directeur de cet établissement.

Dans une déclaration à l'APS

, Seddik Zouda a précisé que le staff médical a réussi à dépasser l'objectif de 120 interventions fixé pour ces journées organisées du 21 au 31 décembre, avec des opérations faites à 50 autres patients dont la majorité des enfants scolarisés.

Ces interventions ont concerné les spécialités de chirurgie pédiatrique et ORL au profit de la même catégorie d'enfants à l'occasion des vacances scolaires d'hiver ainsi que des chirurgies pour adultes, selon la même source.

Une des plus délicates opérations a porté sur l'ablation d'un kyste hydatique du poumon d'un enfant de 14 enfants et une autre sur la correction d'une malformation congénitale d'un enfant de deux ans, a précisé le même responsable.

Ces opérations ont été effectuées par un staff médical et paramédical de l'EPH de Merouana en coopération avec des médecins spécialistes du CHU et de l'hôpital des urgences médicochirurgicales de Batna et des deux EPH d'Ain Tousa et N'gaous, a précisé la même source.

La manifestation a été une occasion pour l'échange d'expériences et la formation continue, notamment des médecins de l'EPH de Merouana de sorte à améliorer la qualité de la prise en charge des malades, a encore souligné le même responsable.

CAMPAGNE NATIONALE CONTRE LA POLIOMYÉLITE
Plus de 3,8 millions d'enfants vaccinés au cours de la deuxième phase

Plus de 3,8 millions d'enfants ont été vaccinés au cours de la deuxième phase de la campagne nationale de vaccination contre la poliomyélite, menée du 21 au 30 décembre 2025, a annoncé, samedi dans un communiqué, le ministère de la Santé.

"Au cours de la deuxième phase de la campagne nationale de vaccination contre la poliomyélite, menée du 21 au 30 décembre 2025, un total de 3.838.881 enfants, âgés de deux (2) mois à cinq (5) ans, ont été vaccinés à travers l'ensemble des wilayas du pays, soit un taux de couverture de 96%, ce qui reflète l'efficacité de la stratégie nationale adoptée en matière de prévention sanitaire et sa conformité aux recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS)", précise la même source.

Le ministère a réitéré "ses sincères remerciements et son estime aux professionnels de la santé, aux différents secteurs ministériels concernés, aux partenaires, à la corporation médiatique, à la société civile, ainsi qu'aux parents pour leur contribution efficace et leur mobilisation continue au succès de cette phase de la campagne".

Il a également rappelé aux parents "la nécessité de veiller à la vaccination de leurs enfants au cours de la troisième phase de la campagne, prévue du 25 au 31 janvier en cours, afin de protéger la santé des enfants".

APS

CHU D'ORAN**Le service de psychiatrie édite un livre électronique sur la dépression**

Un livre électronique abordant la dépression et ses différentes formes vient d'être édité par le service de psychiatrie du Centre hospitalo-universitaire d'Oran, a-t-on appris du chef de ce service et l'auteur du livre, Pr. Amani Moulay Ali.



"La dépression : guide pour les patients et leurs familles", paru en format PDF et à titre gracieux, vise à éclairer cette maladie complexe, qui ne se limite pas à une simple tristesse passagère, a indiqué à l'APS le Pr. Amani.

Ce guide est destiné à tous, qu'il s'agisse des patients, de leurs proches ou des professionnels de santé. Il se positionne comme un ouvrage de psychoéducation, qui est essentiel dans le traitement des maladies mentales.

Il a pour but d'informer les patients et leurs familles sur la dépression, ses mécanismes, ses symptômes et ses traitements, ainsi que

sur l'importance du suivi médical", a-t-il expliqué.

A ce titre, il a ajouté que "la dépression et les troubles mentaux sont souvent mal compris, ce qui complique leur prise en charge, et cette méconnaissance pousse de nombreux patients et leurs familles vers d'autres pratiques, retardant ainsi le diagnostic médical et l'instauration d'un traitement adéquat, entraînant une aggravation des symptômes et une souffrance prolongée pour les personnes concernées".

Il a rappelé que le service de psychiatrie du CHU d'Oran organise, régulièrement, des séances de psychoéducation, réunissant

patients et familles pour expliquer la maladie, répondre à leurs questions et favoriser l'adhésion au traitement. "L'un des objectifs du livre est de sensibiliser le grand public à la dépression, afin que davantage de personnes soient orientées vers des professionnels de santé mentale rapidement, améliorant ainsi leur qualité de vie ", a souligné le spécialiste.

Rédigé en français et en arabe, dans un langage accessible, ce livre est conçu pour toucher un large public.

Il contient des illustrations pour faciliter la compréhension et aborde des sujets essentiels tels que la

reconnaissance des symptômes, les réalités scientifiques, les traitements disponibles et le soutien familial.

La dépression est une pathologie réelle, enracinée dans des modifications biologiques, psychologiques et sociales, telles que les déséquilibres des neurotransmetteurs, les stress chroniques et les traumatismes de la vie.

Elle peut toucher tous les âges, des enfants aux personnes âgées, et ses manifestations varient d'une tristesse intense à des troubles du sommeil ou de l'appétit, ainsi que des troubles psychiques, l'isolement social et autres.

MASCARA**Plus de 200 agents bénéficient d'une formation dans le domaine de la prévention contre les maladies à transmission hydrique**

Plus de 200 agents relevant des bureaux communaux de la santé et de l'hygiène de la wilaya de Mascara ont bénéficié, durant la période allant du début du mois d'octobre à la mi-décembre courant, d'une formation spécialisée dans le domaine de la prévention des maladies à transmission hydrique (MTH), ont indiqué, mercredi, les services de la wilaya.

La même source a précisé que le wali de Mascara, M. Fouad Aïssi, a présidé mercredi la cérémonie de remise des attestations de formation au profit de plus de 200 agents des bureaux de la santé et de l'hygiène des communes de la wilaya, couronnant ainsi le cycle de formation qu'ils ont suivi dans le domaine de la prévention des MTH.

Cette formation a comporté des cours théoriques axés sur plusieurs volets, notamment le cadre juridique régissant les missions des structures

communales chargées de la santé et de l'hygiène, des notions générales sur les maladies transmissibles par l'eau et les aliments, ainsi que les méthodes d'identification des sources de pollution de l'eau et de gestion des risques sanitaires.

Les agents ont également reçu des explications détaillées sur les aspects pratiques quotidiens liés à la lutte contre les maladies à transmission hydrique.

Ils ont, par ailleurs, acquis des connaissances sur les principales maladies épidémiques, telles que la fièvre typhoïde, le choléra et l'hépatite virale, ainsi que sur les mécanismes de coordination avec les organismes compétents pour faire face aux crises résultant de la pollution de l'eau potable. Ils ont aussi été formés aux techniques de prélèvement, de conservation, de transport et d'analyse des échantillons, ainsi qu'à l'interprétation des résultats.

Dans le même cadre, une sortie de terrain a été organisée au profit des participants vers plusieurs sources d'eau de la wilaya, notamment des sources et des oueds, où ils ont effectué un stage pratique comprenant des opérations de prélèvement, d'analyse et de lecture des résultats sur site.

Cette formation vise à renforcer les capacités des cadres et des agents des structures communales chargées de l'hygiène et de la salubrité publique dans les domaines de la prévention et du contrôle sanitaire liés à la qualité de l'eau destinée à la consommation humaine, à éléver leur niveau de qualification technique et professionnelle, notamment en matière de détection précoce et de limitation de la propagation des maladies transmissibles par l'eau, en particulier dans les zones rurales et éloignées, selon la même source.

ETATS-UNIS**Plus de 2.000 cas de rougeole enregistrés en 2025**

Plus de 2.000 cas de rougeole ont été enregistrés aux Etats-Unis en 2025, soit le nombre annuel le plus élevé depuis 1992, selon les données publiées par les Centres américains pour le contrôle et la prévention des maladies (CDC).



Un total de 2.065 cas confirmés de rougeole ont été signalés dans tout le pays, environ 11% des patients ayant dû être hospitalisés. Ces cas ont été signalés dans 44 juridictions américaines, ainsi qu'un petit nombre de cas parmi les visiteurs internationaux aux Etats-Unis,

ont indiqué les CDC. Ce chiffre représente le total annuel le plus élevé depuis 1992, année où 2.126 cas de rougeole avaient été confirmés dans tout le pays. Selon les CDC, 49 épidémies ont été signalées en 2025, et les cas associés à ces épidémies représentaient 88% de

toutes les contaminations confirmées. Les patients âgés de 5 à 19 ans constituaient la plus grande partie des cas, représentant environ 42% du total. Trois décès confirmés comme étant dus à la rougeole ont été signalés aux Etats-Unis en 2025.

La rougeole a été décla-

rée éradiquée aux Etats-Unis en 2000 et avec la rerudescence des cas de rougeole et des épidémies de l'année dernière, les experts en santé publique ont averti que les Etats-Unis pourraient bientôt perdre leur statut d'éradication, comme le Canada en novembre 2025.

MADAGASCAR**5 cas confirmés de variole du singe dans l'ouest du pays**

Cinq cas de Mpox, ou variole du singe, ont été détectés à Mahajanga, dans la région Boeny à l'ouest de Madagascar, a annoncé mardi la ministre de la Santé publique. Il s'agit des premiers cas de cette maladie infectieuse virale dans la grande île depuis 2022.

"Les résultats des analyses effectuées auprès du laboratoire LA2M et de l'Institut Pasteur ont permis de

confirmer qu'il s'agit bien de cas de variole du singe", a expliqué la ministre de la Santé publique, Managna Monira.

Elle a lancé un appel au calme et à la vigilance. "Il s'agit d'une maladie qui ne doit pas faire honte car elle peut être prévenue et guérie. Nous sommes déjà en train de prendre toutes les dispositions nécessaires afin de maîtriser

la maladie", a-t-elle souligné. Le virus Mpox, autrefois nommé variola, est une maladie virale qui se transmet principalement par contact étroit avec une personne atteinte. Il se manifeste par une éruption cutanée douloureuse, des adénopathies et de la fièvre, et peut entraîner des symptômes très graves et laisser des cicatrices.

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ**Les hospitalisations et décès liés au Covid-19 restent élevés en 2024**

Les hospitalisations et décès liés au Covid-19 restent élevés en 2024, notamment parmi les personnes âgées et celles souffrant de maladies chroniques, révèle jeudi l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

Une étude menée récemment par la branche européenne de l'OMS montre que malgré la fin déclarée de la pandémie, la Covid-19 continue de frapper les plus fragiles.

L'étude, menée sur 6 pays et régions, a suivi près de 4.000 patients hospitalisés pour des infections respiratoires aiguës entre mai 2023 et avril 2024, soit l'année suivant la fin déclarée de la pandémie. Près de 10% étaient atteints de la Covid-19.

L'étude a révélé que la Covid-19 continuait de provoquer des formes très graves de la maladie : 13% des patients atteints de la Covid-19 ont été admis en unité de soins intensifs et 11% des patients atteints du

virus sont décédés. Plus des deux tiers des patients hospitalisés étaient âgés de plus de 60 ans et plus des deux tiers souffraient d'au moins une maladie chronique.

“Même si la Covid-19 n'entraîne pas la propagation généralisée de la maladie observée pendant la pandémie, elle continue de causer un nombre considérable d'hospitalisations et de décès.

De plus, l'impact du virus semble toujours aussi grave, voire parfois plus grave, que celui de la grippe", a fait remarquer le Dr Mark Katz, épidémiologiste à l'OMS/Europe.

Il y a six ans, le 31 décembre 2019, les premiers cas de pneumonie ont été signalés à Wuhan, en Chine, marquant ainsi le début de la pandémie mondiale de Covid-19.

Près de trois ans et demi plus tard, en mai 2023, après un bilan mondial estimé à plus de 6,9 millions

de décès, l'OMS a déclaré la fin de l'urgence de santé publique de portée internationale due à la Covid-19.

SOUUDAN**Plus de 40 hôpitaux et 244 Centres de santé remis en service à Khartoum**

Plus de 40 hôpitaux et 244 Centres de santé à Khartoum, endommagés suite au conflit actuel au Soudan, ont repris leurs activités, a indiqué jeudi un groupe médical local.

Le Réseau des médecins soudanais a précisé, dans un communiqué, que ces structures figurent parmi 120 hôpitaux et 288 centres de santé ayant subi des dégâts lors des combats opposant l'armée soudanaise aux Forces de soutien rapide (FSR) à Khartoum.

Selon le Réseau, le secteur de la santé dans la capitale a subi de lourdes pertes au cours de la première année du conflit, près de 70% des hôpitaux ayant cessé totalement ou partiellement leurs activités en raison des bombardements, des pillages et du manque de fournitures.

Plus de 120 hôpitaux publics et privés ont été pillés, a-t-il ajouté.

aggravant la dégradation des services de santé et réduisant considérablement la capacité de la capitale à répondre à la hausse des besoins médicaux.

Le communiqué souligne que des infrastructures de référence ont été gravement endommagées, notamment le Laboratoire national de santé publique et la Banque centrale du sang, tandis que plusieurs centres hospitaliers majeurs de l'Etat ont été mis hors service.

Cette situation a directement affecté les services de diagnostic et de transfusion sanguine, augmentant les risques de retards de traitement, en particulier pour les cas critiques et d'urgence, a-t-il précisé.

En mai 2025, l'armée soudanaise avait annoncé avoir repris le contrôle total de l'Etat de Khartoum en chassant les FSR. Jeudi, le

PALESTINE**Agression sioniste contre Ghaza: le bilan s'alourdit à 71.384 martyrs et 171.251 blessés**

L'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza a fait 71.384 martyrs et 171.251 blessés, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, selon un nouveau bilan communiqué samedi par les autorités sanitaires palestiniennes.

Les corps de trois martyrs ainsi que 18 blessés ont été transférés vers les hôpitaux de Ghaza au cours des dernières 48 heures, a indiqué la même source, notant que les corps de nombreuses victimes se trouvent encore sous les décombres.

Depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, le 10 octobre dernier, 418 Palestiniens sont tombés en martyrs et 1.171 autres ont été blessés, tandis que les corps de 684 martyrs ont été récupérés, a ajouté la même source.

MSF alerte sur l'inaccessibilité des soins aux Ghazaouis après les restrictions imposées par l'entité sioniste aux ONG

L'ONG Médecins sans frontières (MSF) a averti jeudi que des centaines de milliers de Palestiniens risquent de perdre l'accès à des soins médicaux essentiels si l'entité sioniste continue d'interdire aux organisations non gouvernementales internationales de mener leurs activités à Ghaza et en Cisjordanie occupée. "Les populations ont besoin de plus de services, pas de moins. Si MSF et d'autres ONG perdent l'accès, des centaines de milliers de Palestiniens seront privés de soins essentiels", a averti jeudi MSF dans un communiqué rendu public. Affirmant être toujours dans l'attente du renouvellement de son enregistrement, désormais soumis à de nouvelles exigences de l'entité sioniste notamment la transmission de listes de personnel, MSF a rappelé son rôle clé dans le système de santé à Ghaza, où elle soutient un lit d'hôpital sur cinq et accompagne un accouchement sur trois. En 2025, l'Organisation a assuré près de 800.000 consultations externes, pris en charge plus de 100.000 cas de traumatologie, réalisé 22.700 interventions chirurgicales, assisté plus de 10.000 naissances et distribué près de 700 millions de litres d'eau.

INFECTION À CLOSTRIDIUM DIFFICILE Eviter la récidive

Les chercheurs américains ont mis au point un traitement permettant de lutter contre la récidive des infections à clostridium difficile, première cause d'infection nosocomiale à l'hôpital.

La bactérie Clostridium difficile cause des infections diarrhéiques graves, généralement associées à l'utilisation d'antibiotiques. Bien connue aux Etats-Unis, elle est responsable là-bas d'environ 250 000 hospitalisations et de moins 14 000 décès chaque année. En France, c'est la première cause d'infection nosocomiale à l'hôpital. On se souvient qu'en 2013, la bactérie avait sévi pendant plusieurs mois dans les hôpitaux de Marseille, provoquant le décès de 3 personnes.

Pour réduire la réurgence de la maladie, qui se réveille lors de la prise de certains antibiotiques (comme l'amoxicilline, la clindamycine et les céphalosporines), une équipe de chercheurs américains a mis au point un traitement à partir d'une souche bactérienne non pathogène (qui ne sécrète pas de toxines). Pour éviter les récidives, ils colonisent la flore intestinale des malades avec cette souche de bactéries. Pour leur étude, les chercheurs ont administré les bactéries par voie orale à 168 malades ayant suivi un traitement antibiotique. Ils ont testé plusieurs concentrations et périodes de temps (1 ou 2 semaines) pour évaluer la plus efficace et ont comparé les résultats avec un groupe contrôle, qui prenait un placebo.

Grâce à cette colonisation bactérienne, la récidive de l'infection n'a été que de 5%, alors qu'elle était de 30% dans le groupe contrôle.

Les malades étaient, en outre,

deux fois moins nombreux à souffrir de douleurs abdominales, par rapport au groupe contrôle.

Ces résultats devront être confirmés par une étude plus large. Ce traitement pourrait être une alternative aux gélules de microbiote fécal qui permettent de soigner les diarrhées infectieuses.



Les plans de travail abimés seraient des nids à bactéries

Et comme chacun sait, ces bactéries provoquent des infections alimentaires, telles que les salmonelles. Les plans de travail de cuisine égratignés seraient des nids à minuscules particules de nourriture. Une récente étude britannique présentée le 10 septembre lors du rassemblement de la Society for General Microbiology montre que même le nettoyage industriel classique peut laisser des résidus. Ces substances participent au développement des bactéries provoquant des infections alimentaires, telles que les salmonelles.



Les chercheurs de l'université de Manchester ont essayé plusieurs méthodes de détection de nourriture sur des plans de travail rayés. La lumière d'ultraviolets qui peut être utilisée dans l'industrie agroalimentaire pour détecter les parties sales ne sera pas totalement efficace. Une étude au microscope et une détection chimique ont montré que d'infimes résidus non visibles pouvaient subsister et contenir des bactéries. Les scientifiques désirent, une fois les résidus analysés,

élaborer des nettoyants capables de les éliminer.

En France, entre 1996 et 2005, 5 847 foyers de toxi-infections alimentaires ont été déclarés, selon l'Institut national de veille sanitaire (INVS). Ces intoxications sont liées à la consommation d'aliments mal conservés, pas assez frais ou pas assez cuits. L'agent (bactérie ou toxine) responsable peut se transmettre par des plans de travail ou des accessoires de cuisine souillés, notamment dans les restaurants des collectivités.

Cytomegalovirus : comment le prévenir

L'infection à cytomegalovirus, un virus de la famille de l'hépès, est l'infection foetale congénitale la plus fréquente dans les pays industrialisés. Cette infection peut provoquer de graves atteintes neurologiques ou sensorielles. Quelques mesures de prévention :

- Si possible, évitez de changer ses couches ou de lever le pot : faites-le faire par quelqu'un d'autre ou alors portez des gants en latex.
- Bien vous lavez les mains au savon et à l'eau tiède après avoir donné un bain ou à manger, mouchez le nez, essuyez la bouche de votre enfant.
- Ne pas partager ses tasses, couverts, tétine, brosse à dents ou nourriture.
- Ne pas utiliser ses serviettes ou gants de toilettes.
- Nettoyer les jouets et toutes les surfaces en contact avec la salive ou les urines de votre enfant.
- Ne pas embrasser votre enfant sur la bouche.

Attention : demandez à votre conjoint de suivre ces mêmes précautions car le CMV peut se transmettre par le sperme et les sécrétions du vagin et du col de l'utérus.



Otite : quand faut-il lui donner des antibiotiques ?



Des antibiotiques en cas d'otite, cela paraît logique ! Mais on entend dire qu'en prend trop. Le point sur les bons soins pour guérir au mieux ces infections de l'oreille, avec le Dr Luc Périno, médecin généraliste.

Une otite guérirait-elle sans antibiotiques ?

Actuellement, les autorités de santé recommandent de ne pas traiter l'otite moyenne aiguë de l'enfant avec des antibiotiques durant les 72 premières heures. Ils ne sont pas utiles à ce stade. De la fièvre apparaît secondairement. A savoir : les vomissements ne sont pas du tout systématiques. Ils peuvent survenir quand la douleur est trop forte. Si on laisse évoluer l'appendice, la fièvre monte, la douleur devient de plus en plus gênante et peut même s'étendre à tout le ventre. Pas d'inquiétude, les complications – une péritonite, c'est-à-dire une inflammation du péritoine ou encore grave, un abcès – ne peuvent pas se produire sans signaux d'alerte graves. En revanche, la guérison spontanément très très rare, il faut absolument consulter rapidement.

N'essayez pas de deviner vous-même car il existe des formes atypiques d'appendicite plus difficiles

MAL AU VENTRE Et si c'était l'appendicite ?

Quelle maman ne pense pas au moins furtivement à une appendicite dès que son enfant dit avoir mal au ventre ? Voici quelques repères pour reconnaitre les symptômes de l'appendicite et savoir comment réagir en cas de doute.

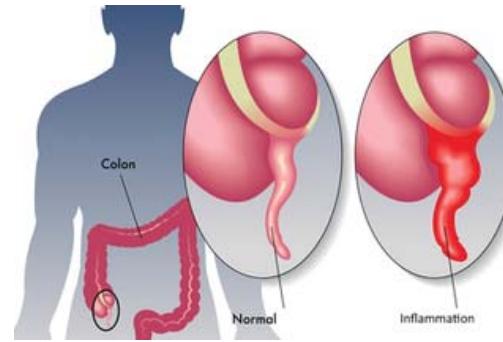
Appendicite : un mal méconnu

Personne ne fait de « crise d'appendicite » dans le sens où l'appendicite (l'inflammation de l'appendice, une petite zone au bout de l'intestin qui ne sert ainsi à rien) n'arrive qu'une seule fois puisqu'elle se solde toujours par une opération au cours de laquelle le chirurgien retire l'appendice. Ainsi plus on avance en âge dans la population, moins il reste de personnes susceptibles de souffrir de ce mal... Ce qui explique pourquoi on a tendance à penser que l'appendicite touche majoritairement les enfants. En fait, toutes les catégories de la population sont concernées. Aucune cause de cette inflammation n'a à ce jour été mise en évidence.

Consulter très vite

Il s'agit en fait d'une douleur au ventre progressive qui débute au tour du nombril pour finalement se localiser en bas à droite, précisément dans la fosse iliaque droite. De la fièvre apparaît secondairement. A savoir : les vomissements ne sont pas du tout systématiques. Ils peuvent survenir quand la douleur est trop forte. Si on laisse évoluer l'appendice, la fièvre monte, la douleur devient de plus en plus gênante et peut même s'étendre à tout le ventre. Pas d'inquiétude, les complications – une péritonite, c'est-à-dire une inflammation du péritoine ou encore grave, un abcès – ne peuvent pas se produire sans signaux d'alerte graves. En revanche, la guérison spontanément très très rare, il faut absolument consulter rapidement.

N'essayez pas de deviner vous-même car il existe des formes atypiques d'appendicite plus difficiles



à repérer avec d'autres symptômes : brûlures en urinant, douleurs aux côtes... Des analyses de sang permettront ensuite de confirmer le diagnostic du médecin. En cas de doute, il peut demander une échographie ou un scanner abdominal. En effet, ces symptômes peuvent traduire d'autres maladies. Chez l'enfant il arrive qu'on confonde l'appendicite avec une adénite médiastérique ou une compaction. Chez l'adulte avec une calicite néphropathique ou encore des problèmes d'origine gynécologique (kyste à poivre droit, torsion de l'ovule droit, grossesse extra-utérine, etc.).

Si vous vous rendez aux urgences si la douleur est vraiment insoutenable ou que la fièvre est forte (des 39°C), sinon, en dehors de la nuit et des week-ends, mieux vaut consulter le médecin généraliste

ou le pédiatre qui pourront confirmer le diagnostic grâce à un examen clinique (dans la journée ou de suite s'il y a de la fièvre car celle-ci traduit fortement un problème qui mérite une prise en charge).

Comment se passe l'opération ?

Le chirurgien pratique une incision : le chirurgien pratique une incision et nettoie la zone. Cela occasionne une cicatrice d'environ 5 cm. Le principal risque de complication tardive c'est l'occlusion intestinale.

— L'appendicectomie classique : le chirurgien pratique une incision et nettoie la zone. Cela occasionne une cicatrice d'environ 5 cm. Le principal risque de complication tardive c'est l'occlusion intestinale.

— L'appendicectomie par coelioscopie. Le geste du chirurgien est guidé par une mini caméra introduite par voie ombilicale. Cela laisse plusieurs petites marques (moins esthétiques que la cicatrice) et comporte moins de risques d'occlusion à long terme.

Appendicite : et si elle était due à un virus ?

Une infection virale indéterminée pourrait être à l'origine de l'appendicite, et cette dernière ne nécessiterait pas obligatoirement d'appendicectomie. Ce sont les conclusions d'une étude réalisée par les docteurs du Southwestern Medical Center de l'Université du Texas, et publiée dans le numéro de janvier de la revue médicale Archives of Surgery.

En analysant des données concernant plusieurs cas d'appendicites de 1970 à 2006, les chercheurs du Southwestern Medical Center ont constaté des corrélations entre les changements de saisons et des crises, déclinant que l'appendicite pourrait être une maladie virale, au même titre que la grippe. Les données statistiques ont également révélé que les admissions pour appendicite ont augmenté des années 1980 aux années 1990. Une légère augmentation des cas d'appendicite a été relevée en été.



« Les pics et les creux concernant les cas d'appendicite correspondent d'une année sur l'autre, suggérant la possibilité que les mêmes déterminants étiologiques, mécanismes pathogénétiques ou facteurs environnementaux, pouvaient être à l'origine de ces problèmes », explique Dr Livingston.

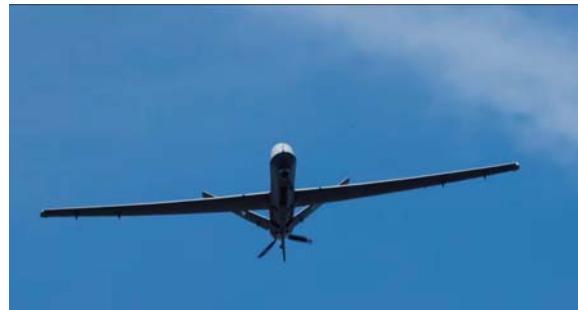
Le Docteur Edward Livingston, auteur principal de la recherche et chirurgien chef au Southwestern Medical Center. Si la cause directe de l'appendicite n'a pas pu être découverte, il a toutefois réussi à établir une liste de grippes et de nombreux virus intestinaux. L'étude arrive également à la conclusion que, contrairement à l'idée répandue dans le monde de la médecine, les crises d'appendicite ne nécessitent pas obligatoirement une opération urgente.

L'étude se base notamment de nombreuses données de mandins, rapports en urgence, dont l'appendicite a été soignée sans chirurgie. « Les patients ont toujours besoin d'une consultation, mais l'appendicectomie réalisée en urgence est maintenant remise en question », explique Dr Livingston.

FRAPPE DE DRONE DANS L'EST DE LA RDCONGO L'ONU exprime sa préoccupation

La Mission des Nations unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (Monusco) a exprimé, samedi, sa préoccupation suite aux informations faisant état d'une frappe de drone à Masisi-centre, dans l'est de la RD Congo.

Dans un message publié sur les réseaux sociaux, la mission onusienne a condamné toute attaque, y compris par drones, visant ou affectant des civils ainsi que des infrastructures civiles à Masisi-centre, dans la province du Nord-Kivu, théâtre d'affrontements entre les Forces armées de la RDC



et le groupe M23. La mission de maintien de la paix de l'ONU a appelé au strict respect du cessez-le-feu et du droit international humanitaire, et à privilier la mise en œuvre des accords de paix en vigueur en RDC.

Elle a également plaidé en faveur d'une vérification indépen-

dante des faits et de l'établissement des responsabilités.

Selon un communiqué publié vendredi par Médecins sans frontières (MSF), 42 personnes, dont de nombreux enfants et femmes, blessées par des éclats d'obus et souffrant d'autres traumatismes, ont été admises à l'hôpital géné-

ral de référence de Masisi à la suite d'une frappe aérienne ayant touché une zone résidentielle.

Deux personnes ont succombé à leurs blessures dès leur arrivée à l'hôpital.

Masisi figure parmi les zones les plus affectées par le conflit armé dans l'est de la RDC.

Violents combats opposent l'armée au groupe armé M23 autour d'Uvira

De violents combats opposaient samedi matin le groupe armé M23, aux forces pro-Kinshasa dans plusieurs localités autour de la ville stratégique d'Uvira, dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), ont rapporté des médias.

L'est de la RDC, riche en ressources naturelles, est en proie à des violences récurrentes depuis plus de 30 ans.

La situation s'est aggravée depuis 2021 avec la réurgence du M23.

Après s'être emparé début 2025 de Goma et Bukavu, les deux grandes villes de l'est congolais, le groupe armé a lancé en décembre une nouvelle offensive dans la province du Sud-Kivu et pris le contrôle le 10 décembre d'Uvira, localité stratégique de plusieurs

centaines de milliers d'habitants, ainsi que de l'ensemble des zones longeant la frontière terrestre entre la RDC et le Burundi. Cela alors même que la RDC et le Rwanda signaient à Washington un accord de paix sous l'égide du président américain, Donald Trump.

"Depuis 03H00 (01H00 GMT), des affrontements violents opposent les rebelles du M23 aux wazalendo (milices pro-Kinshasa) et aux forces armées de la République sont signalés dans plusieurs localités dans le territoire d'Uvira", a déclaré Kelvin Bwija, coordinateur de Nouvelle société civile d'Uvira, une association locale, cité par les médias.

Il a cité les localités de Kashombe, Lubanda, Musingwe, Katongo et Kigongo, situées à

environ 10 km de la ville d'Uvira. "Jusqu'à présent, les bruits des tirs de balles se font entendre dans la ville d'Uvira", a-t-il affirmé.

Le lieutenant Reagan Mbuyi Kalonji, porte-parole régional de l'armée congolaise, a confirmé "les affrontements au niveau de Kigongo et Katongo, précisément dans les collines de Kashombe et Lubanda dans le territoire d'Uvira".

Le M23 avait annoncé le 17 décembre son retrait d'Uvira, tout en demandant à la médiation de veiller à ce qu'Uvira soit protégée de la violence et de la "remilitarisation".

Des combats intenses sont également signalés dans la province voisine du Nord-Kivu depuis vendredi, où au moins six personnes ont été tuées et 41 autres blessées, selon des sources concordantes.

SOMALIE

L'armée repousse une attaque contre une ville dans le centre du pays

L'armée somalienne a repoussé samedi une attaque du groupe terroriste Shebab contre la ville de Wargadi, dans le centre du pays, ont rapporté des médias locaux.

Selon les mêmes

sources, l'attaque, dont la principale cible était une base militaire, a commencé tôt dans la matinée.

D'après des témoins, une explosion a retenti dans la zone, suivie d'un

échange de tirs. "L'attaque a été repoussée avec succès, les terroristes n'ont pas atteint leur objectif", ont déclaré des représentants de la brigade d'élite des forces spéciales Danab, stationnées sur la base. Aucune information sur des victimes n'a été reçue pour l'instant. Des opérations sont en cours dans la région de la ville pour prévenir de nouvelles attaques terroristes.

tutes. Près de 34 500 personnes – agents électoraux, superviseurs et personnels de bureaux de vote – ont par ailleurs été formées avec l'appui des Nations unies, a précisé la mission.

D'après les rapports préliminaires des observateurs, plus de 99 % des bureaux de vote ont ouvert à l'heure sur l'ensemble du territoire.

Les enveloppes contenant les résultats sont en cours d'acheminement depuis 19 chefs-lieux de préfecture vers Bangui, avec un appui logistique et sécuritaire assuré par la mission onusienne.

Ce scrutin marque un tournant dans l'histoire politique

centrafricaine. Jamais le pays n'avait organisé, en une seule opération, quatre élections simultanées.

Les élections municipales, en particulier, n'avaient plus été tenues depuis 1988 et figuraient parmi les engagements centraux de l'accord politique pour la paix et la réconciliation signé en 2019.

Lors d'une conférence de presse à Bangui, la représentante spéciale du secrétaire général de l'ONU pour la République centrafricaine, Valentine Rugwabiza, a estimé que la mission avait "rempli avec succès son mandat", malgré "un environnement opérationnel difficile".

GABON

Le président annonce la composition du nouveau gouvernement

Le président gabonais, Brice Clotaire Oligui Nguema, a annoncé jeudi la composition du nouveau gouvernement du Gabon.

La mise en place de cette nouvelle équipe gouvernementale fait suite aux élections législatives et locales organisées en octobre et novembre derniers.

La secrétaire générale de la présidence, Murielle Min-koue Mezui, a rendu public, par décret présidentiel daté du 1er janvier 2026, la nouvelle équipe gouvernementale qui compte 31 membres, dont le chef de l'Etat lui-même en tant que chef du gouvernement.

Le gouvernement comprend notamment un vice-président du gouvernement et un vice-président de la République, et plusieurs nouveaux ministres ont été nommés.

BÉNIN

Les prochaines élections générales seront "paisibles et sereines"

Les prochaines élections générales au Bénin se dérouleront dans un climat "paisible et serein" sur l'ensemble du territoire, a assuré le président béninois Patrice Talon.

"Les élections générales qui s'annoncent seront paisibles et sereines, car chaque citoyen béninois, quelle que soit son appréciation ou son appartenance, aura compris que le seul véritable enjeu est le Bénin", a déclaré M. Talon, dans son message de vœux du Nouvel an 2026.

Il a indiqué qu'à l'issue des consultations électorales à venir, de nouveaux conseillers communaux prendront le relais dans les communes du pays, une nouvelle législature succédera à l'actuelle et un nouveau président de la République prendra les rênes du pays.

"Tous ces changements annoncés traduisent la dynamique de la vie et constituent le symbole d'un renouvellement inévitable, porteur d'espérance et de progrès", a-t-il soutenu.

Selon le calendrier électoral publié par la Commission électorale nationale autonome (CENA), le premier tour de l'élection présidentielle se tiendra le 12 avril prochain pour élire le successeur du président sortant Patrice Talon, dont le mandat arrivera à son terme le 23 mai.

Un second tour est prévu le 10 mai en cas d'absence de majorité absolue, avec une campagne électorale programmée du 24 avril au 8 mai. Les résultats définitifs seront proclamés le 12 mai.

GUINÉE

Mamady Doumbouya déclaré vainqueur de l'élection présidentielle

L'autorité électorale guinéenne a déclaré le président sortant Mamady Doumbouya vainqueur de l'élection présidentielle du 28 décembre, mardi soir, lui attribuant un score de 86,72 % des suffrages valides exprimés au premier tour.

Cette annonce, faite par le directeur général des élections (DGE), Djénabou Touré, est intervenue 48 heures après la fermeture des bureaux de vote, clôturant ainsi un scrutin qui marque la fin de la période de transition militaire consécutive au coup d'Etat de 2021 mené par Mamady Doumbouya contre le président Alpha Condé.

"Après centralisation, vérification et compilation des résultats provisoires du premier tour de l'élection présidentielle du 28 décembre 2023, et dans le strict respect de la légalité, elle proclame Mamady Doumbouya, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages valides, élu à titre provisoire à l'élection présidentielle", a déclaré la DGE dans un communiqué.

Selon les chiffres officiels issus de la centralisation, de la vérification et de la compilation des résultats des bureaux de vote, l'élection a couvert l'ensemble du territoire national et les circonscriptions d'outre-mer, avec 16 730 centres de vote et 23 673 bureaux de vote déployés.

Cette déclaration reste soumise à la validation de la Cour suprême, seule juridiction compétente pour la confirmation définitive.

La Cour dispose de huit jours pour statuer sur tout recours éventuel.

PALESTINE

Des ONG mettent en garde contre la décision de l'entité sioniste de révoquer les licences d'organisations opérant en Palestine

Une cinquantaine d'ONG ont mis en garde vendredi contre la décision de l'entité sioniste de suspendre des organisations apportant une assistance humanitaire aux Palestiniens, affirmant que cette décision empêchera l'acheminement d'aide vitale.

Dans un communiqué commun, 53 ONG dont OXFAM, Amnesty International, Médecins Sans Frontières, ActionAid, Handicap International ou encore Action contre la Faim, ont souligné que les nouvelles règles d'enregistrement imposées par l'entité sioniste "menacent de suspendre les opérations des ONG internationales à un moment où les civils font face à des besoins humanitaires énormes".

Selon ces organisations, leur révocation entraînera "la fermeture de structures de santé, l'arrêt de la distribution alimentaire, l'effondrement des chaînes d'approvisionnement en abris et la suspension de soins vitaux".

Elles ont insisté, dans ce contexte, sur "le respect strict" des normes internationales et des obligations de diligence imposées par les donateurs, notant que plus de 500 travailleurs humanitaires ont été tués depuis le 7 octobre 2023.

"Les ONG ne peuvent partager aucune donnée personnelle sensible avec les parties au conflit sans violer les principes humanitaires,



la protection des données et la sécurité des travailleurs", ont-elles souligné.

L'entité sioniste veut obliger les ONG travaillant à Gaza et en Cisjordanie occupée à transmettre la liste de leurs employés palestiniens, sous peine de perdre leurs licences en 2026.

Pour ces ONG, "il ne s'agit pas d'une question administrative, mais d'un choix politique délibéré avec des conséquences prévisibles : si la révocation des enregistrements est appliquée, cela entraînera considérablement la livraison de l'aide humanitaire à grande échelle".

L'accès humanitaire est un droit légal, et non un privilège ou un outil politique", ont-elles rappelé.

Les organisations ont également averti que cette décision "crée un précédent dangereux" en élargissant le contrôle sioniste sur les opérations humanitaires dans les territoires occupés, en contradiction avec le cadre légal international et le rôle de l'Autorité

palestinienne. Elles ont appelé les autorités sionistes à "suspendre immédiatement" ces mesures et les gouvernements donateurs à "utiliser tous les moyens de pression pour garantir la protection de l'action humanitaire indépendante et neutre, afin que les civils reçoivent rapidement l'aide dont ils ont besoin".

Malgré le cessez-le-feu, les besoins humanitaires restent extrêmement importants. A Gaza, une famille sur quatre ne reçoit qu'un seul repas par jour. Les récentes tempêtes hivernales ont provoqué le déplacement de dizaines de milliers de personnes, laissant 1,3 million de personnes sans abris.

Selon le communiqué, les ONG fournissent plus de la moitié de l'aide alimentaire à Gaza, gèrent ou soutiennent 60% des hôpitaux de campagne, assurent près de trois quarts des activités de réalisation d'abris et de distribution de biens non alimentaires, et assurent tous les services de traitement pour les enfants atteints de malnutrition sévère.

Peine de mort : l'ONU dénonce un projet de loi sioniste discriminatoire envers les Palestiniens

Le Haut-Commissaire de l'ONU aux droits de l'homme, Volker Türk, a dénoncé vendredi le projet de loi sioniste visant à introduire la peine de mort obligatoire pour certains Palestiniens, soulignant qu'il enfreint le droit international et constitue une discrimination flagrante à l'encontre des Palestiniens.

Selon le chef des droits de l'homme des Nations unies, une série de propositions soumises au parlement de l'entité sioniste visant à abaisser le seuil d'application de la peine capitale soulève de graves préoccupations quant à la discrimination à l'égard des Palestiniens et à la violation de leurs droits à une procédure régulière, ainsi qu'à d'autres violations du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire.

Pour l'ONU, le libellé de cette législation, ainsi que les déclara-

tions des responsables politiques sionistes, indiquent qu'elle est destinée à s'appliquer uniquement aux Palestiniens, qui sont souvent condamnés à l'issue de procès inéquitables.

"La proposition soulève des préoccupations en matière de droits humains, notamment parce qu'elle est discriminatoire dans la mesure où elle s'appliquera exclusivement aux Palestiniens", a déclaré dans un communiqué, Volker Türk, relevant qu'il est "extrêmement difficile de concilier une telle peine avec la dignité humaine et cela soulève le risque inacceptable d'exécuter des innocents".

Parmi ailleurs, les modifications proposées modifieraient la loi militaire applicable à la Cisjordanie occupée et obligeraient les tribunaux militaires à imposer la peine de mort obligatoire pour toutes les condamnations pour homicide

volontaire en Cisjordanie occupée.

Une telle législation aurait également pour effet d'appliquer rétroactivement la peine de mort aux personnes condamnées suite à l'opération "déluge d'Al Aqsa" menée par la résistance palestinienne en octobre 2023, en violation du principe de légalité consacré par le droit international.

Pour le Bureau des droits humains de l'ONU, ces propositions violent également les normes du droit international humanitaire relatives aux procédures pénales et à l'application de la peine de mort à l'encontre des résidents d'un territoire occupé.

Le Haut-Commissaire a rappelé que le fait de priver tout Palestinien de Cisjordanie et de Gaza des garanties d'un procès équitable prévues par la quatrième Convention de Genève constitue "un crime de guerre".

EQUATEUR

Déclaration de l'état d'urgence dans 9 provinces et 3 municipalités face à l'escalade de la violence

Le président équatorien, Daniel Noboa, a décreté un nouvel état d'urgence de 60 jours dans neuf provinces et trois municipalités, en raison de l'escalade de la violence criminelle, qui a engendré de graves troubles intérieurs, ont rapporté des médias locaux.

Le décret, signé par le président mercredi, est entré en vigueur jeudi.

Le président a déclaré que cette décision vise à réduire les violences extrêmes, à neutraliser les menaces actuelles ou imminentes et à démanteler les organisations criminelles.

Selon la Police nationale, 1.232 homicides ont été recensés dans neuf provinces équatoriennes entre le 1er avril et le 23 décembre de l'année dernière.

CONFLIT FRONTALIER

Le Cambodge accuse la Thaïlande d'avoir "annexé" un village frontalier

Le Cambodge a indiqué vendredi que les forces thaïlandaises avaient pris le contrôle d'un village frontalier, accusant la Thaïlande d'"annexer" la zone après la trêve qui a mis fin à de violents combats le long de leur frontière, il y a une semaine.

"L'armée thaïlandaise a entamé l'annexion illégale de territoires cambodgiens (...) notamment du village de Chouk Chey", a déclaré vendredi le ministre cambodgien de l'Information, Neth Pheaktra.

Les forces thaïlandaises, selon lui, ont endommagé des bâtiments civils, installé des barbelés et des conteneurs pour créer une "clôture frontalière", et se sont déployées pour administrer les zones contestées.

L'affirmation unilatérale de la souveraineté de la Thaïlande par la force a également été démontrée par le déploiement du drapeau national thaïlandais", a ajouté le ministre cambodgien.

"Le Cambodge ne reconnaîtra aucune modification de la ligne de démarcation résultant de l'usage de la force", a martelé M. Pheaktra.

Le différend frontalier, qui dure depuis des décennies entre ces deux voisins d'Asie du Sud-Est, a dégénéré en affrontements militaires à plusieurs reprises l'année dernière.

Les combats qui ont eu lieu en décembre dernier, ont fait des dizaines de morts et provoqué le déplacement de près d'un million de personnes de part et d'autre.

Les deux pays ont conclu une trêve le 27 décembre, s'engageant à geler les mouvements de troupes et à mettre fin aux affrontements qui se sont étendus à la quasi-totalité des provinces frontalières des deux côtés.

LIBAN

Des avions de guerre sionistes lancent des raids sur plusieurs villes du sud du pays

Des avions de combat sionistes ont mené vendredi plusieurs raids aériens ciblant des villes du gouvernorat de Nabatieh et des localités du sud du Liban, a rapporté l'agence de presse nationale libanaise (ANI).

L'agence a indiqué que "les raids ont commencé vers midi, et ont ciblé la plaine d'Aqmeta et la périphérie d'Al-Rayhan dans la région de Jabal Al-Rayhan, en plus de raids entre les villes d'Ansar et d'Al-Zarariyah dans le gouvernorat de Nabatieh à l'aide de missiles air-sol".

La vallée située entre les villes de Kfarwa et d'Azza, dans le district de Nabatieh, a également été la cible de trois raids aériens sionistes, coïncidant avec des survols à basse altitude d'avions de guerre au-dessus de la ville de Baalbek, dans l'est du Liban.

L'agence ANI n'a fourni aucune information sur l'étendue des dégâts ni sur d'éventuelles victimes à la suite de ces nouvelles agressions sionistes contre le Liban.

PAKISTAN

Un mort et cinq blessés dans une explosion dans le sud-ouest du pays

La police pakistanaise a annoncé vendredi qu'une personne a été tuée et cinq autres ont été blessées, dont un enfant, à la suite de l'explosion d'une grenade à main dans la ville de Sibi, relevant de la province du Baloutchistan, dans le sud-ouest du Pakistan.

Selon la chaîne pakistanaise Samaa TV qui cite la police, des hommes armés non identifiés ont lancé une grenade à main dans le quartier de Shink Shok à Sibi, avant de prendre la fuite immédiatement après l'explosion. La police a ajouté que ses éléments, ainsi que des équipes de déminage, se sont rendus sur les lieux et ont bouclé la zone afin d'identifier les auteurs de l'attaque.

Les blessés ont été transportés vers un hôpital pour recevoir des soins, dont deux se trouvent dans un état grave, d'après la même source.

APS

18^e FESTIVAL NATIONAL DU THÉÂTRE PROFESSIONNEL « Djanazet Ayoub », une satire burlesque du vivre-ensemble qui conquiert Alger

Alger a vécu, mardi soir, l'un de ces moments où le théâtre retrouve pleinement sa mission première : interroger la société tout en divertissant.



Présentée au Théâtre national Maïhiddine-Bachtarzi (TNA), la comédie satirique « Djanazet Ayoub » (Les obsèques d'Ayoub) a marqué son entrée officielle en compétition au 18e Festival national du théâtre professionnel (FNTP), devant une salle comble et un public manifestement conquise.

Produit par le Théâtre national algérien, le spectacle est signé Ahmed Rezzak, à la fois auteur et metteur en scène, qui propose une œuvre burlesque à l'humour noir assumé, abordant avec finesse et ironie l'un des thèmes les plus sensibles et universels : la famille, l'héritage et la fragilité du vivre-ensemble.

À travers une intrigue simple en apparence, la pièce dévoile une lecture sociale profonde, où le rire devient un outil de dévoilement des contradictions humaines.

L'histoire s'articule autour d'Ayoub, un riche commerçant polygame, marié à quatre femmes et père uniquement de filles.

Obsédé par la descendance masculine, il envisage de répudier l'une de ses épouses pour en épouser une cinquième. Mais la mort vient bouleverser ses plans.

À partir de ses obsèques, la grande famille se transforme en un véritable champ de bataille, où les masques tombent et où les intérêts matériels prennent le pas sur les valeurs morales.

Pendant près de 90 minutes, le public assiste à une succession de situations absurdes et parfois cruelles, révélant l'hypocrisie, la cupidité et les rivalités qui rongent ce « microcosme social ».

Selon la conception d'Ahmed Rezzak, la famille d'Ayoub incarne une miniature de la société, sombrant dans le « monde des choses » au détriment de celui des idées.

MASCARA

Lancement d'une formation sur le théâtre d'objets

Une session de formation consacrée au théâtre d'objets a débuté, jeudi au Théâtre régional Bachir-Zahaf de Mascara.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la première édition des Journées nationales du clown et des arts de l'illusionnisme, dont les activités se poursuivent au sein du même établissement culturel.

Cette session, organisée par le théâtre précité, s'adresse à plus de 100 enfants talentueux dans le quatrième art, âgés de 10 à 14 ans, issus de la wilaya de Mascara. Durant cette formation de trois jours, les participants bénéficient de cours théoriques et pra-

tiques leur permettant d'apprendre les principes et techniques de conception des outils artistiques et des objets artificiels utilisés dans le théâtre d'objets, ainsi que les bases de l'interprétation scénique propres à ce genre théâtral, selon les organisateurs.

L'encadrement de cette session de formation est assuré par l'artiste spécialisé dans le théâtre d'objets, Attouche Noureddine.

L'organisation de cette formation vise à développer et affiner les talents des enfants dans le domaine du théâtre d'objets, à valoriser leurs capacités artistiques et à promouvoir le quatrième art dans la wilaya, a-t-on

ALGER Clôture du 8^{ème} Festival de la musique et la chanson aroubi

Le 8^{ème} Festival culturel local de la musique et la chanson aroubi a pris fin, mercredi soir à Alger, avec les prestations des troupes de musique andalouse de Blida et d'Alger, relayées par le chanteur châabi Me-roûn Zeghraoui.

La soirée de clôture a été animée, au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, par les orchestres des deux associations culturelles de musiques andalouses, "Diar El Andalous" de Blida et "Senââ" d'Alger, dirigées respectivement, par Yacine Aicha et Seddik Mekhoubia.

Premiers à fouler la scène, les 17 instrumentistes, dont trois musiciennes, de l'association "Diar El Andalous" de Blida, ont entamé leur prestation avec la touchia Zi-khoubia.

L'association Sanââ d'Alger et ses 20 instrumentistes, dont dix musiciennes, a présenté, quant à elle, une nouba aroubi, dans ses belles variations modales et rythmiques, entamant sa prestation avec Touchia noubet Soltane.

Les prestations des deux ensembles ont conquis l'assistance, qui a prolongé ses applaudissements.

A l'issue de la soirée, les prestataires de cette randonnée onirique à trois escales se sont vus remettre des trophées honorifiques par le commissaire du Festival, M. Mohamed Belarbi et le directeur de la Culture de la wilaya de Blida, M. Mourad Messika.

Dédié à la mémoire du regretté chanteur du genre aroubi, Mohamed Tobal (1945-1993), ce Festival, ouvert le 26 décembre dernier au Théâtre Mohamed-Touri à Blida, a clos sa compétition, mardi soir, récompensant les jeunes talents, essentiellement, dans l'interprétation et la technique vocale, le jeu instrumental et la justesse du texte.

Parraîné par la ministre de la Culture et des Arts, Mme Malika Bendouda et organisé sous le patronage du wali de Blida, le 8^{ème} Festival qui s'est déroulé depuis son ouverture à Blida, a délocalisé sa cérémonie de clôture au Palais de la culture Moufdi-Zakaria à Alger.

ORAN Décès de l'artiste Soltane Hebri

L'artiste interprète du genre oranais, Soltane Hebri, est décédé mercredi à Oran, à l'âge de 67 ans, suite à un malaise, a-t-on appris auprès de la direction de wilaya de la culture et des arts.

Le défunt, qui a entamé sa carrière artistique dans les années 1970, est considéré comme l'une des figures marquantes du genre oranais, qu'il a interprété avec élégance. Il a laissé un riche répertoire de chansons dans ce style musical.

Le regretté a participé à plusieurs éditions du festival local de la chanson oranais, et était notamment connu pour sa maîtrise de l'accordéon.

Abed MEGHIT

indiqué. À noter que le Théâtre régional Bachir-Zahaf de Mascara accueille les activités de la première édition des Journées nationales du clown et des arts de l'illusionnisme, à travers la présentation de spectacles acrobatiques et de magie animés par des troupes artistiques et des artistes venus de Mascara et d'autres wilayas.

Pour rappel, cette manifestation, organisée par le même établissement théâtral, enregistre la participation de cinq troupes artistiques et de dix artistes représentant les wilayas de Mascara, Aïn Defla, El Oued et Oran.

APS

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE



MINISTÈRE DE L'URBANISATION, DE L'AMÉLIORATION DU DÉVELOPPEMENT DU LOGEMENT
AGENCE NATIONALE DE L'AMÉLIORATION DU DÉVELOPPEMENT DU LOGEMENT
DIRECTION REGIONALE BRACKNI - Bt d o - WILAYA DE BLIDA

CITE DES 540 LOGEMENTS BRACKNI - Bt d o - WILAYA DE BLIDA

No Identification fiscale: 000016001405697

A.A.D.L

PROGRAMME DE LOGEMENTS LOCATION-VENTE

CONCOURS NATIONAL D'ARCHITECTURE RESTRIET (MAÎTRISE D'ŒUVRE)

ÉTUDE ET SUIVI DES TRAVAUX DE REALISATION DE 1400 LOGEMENTS LOCATION-VENTE EN TCE AVEC LOCAUX A USAGE COMMERCIAL, PROFESSIONNEL ET CONCIERGERIES Y COMPRIS LES TRAVAUX DE VIABILISATION SIS A LA COMMUNE D'EL AFFROUN « SITE 02 », WILAYA DE BLIDA PROGRAMME LOCATION-VENTE

DEBLIDA PROGRAMME LOCATION-VENTE

AADL 03

« Tranche 300 000 Logements, Zone 01 »

N° 256 /DRAO/AADL/2023

En application aux dispositions de la loi n° 23-12 du 18 novembre 2014 et de l'ordonnance n° 1445 correspondante au 5 juillet 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, notamment les articles 24 à 30, 36, 39, 47 et 48 du décret présidentiel N° 23-237 du 1er septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'AGENCE NATIONALE DE L'AMÉLIORATION ET DU DÉVELOPPEMENT DU LOGEMENT - AADL - Direction Régionale ALGER-OUEST, lance un concours national d'architecture restriet (maîtrise d'œuvre) ÉTUDE ET SUIVI DES TRAVAUX DE REALISATION DE 1400 LOGEMENTS LOCATION-VENTE EN TCE AVEC LOCAUX A USAGE COMMERCIAL, PROFESSIONNEL ET CONCIERGERIES Y COMPRIS LES TRAVAUX DE VIABILISATION SIS A LA COMMUNE D'EL AFFROUN « SITE 02 », WILAYA DE BLIDA PROGRAMME LOCATION-VENTE AADL 03 « Tranche 300 000 Logements, Zone 01 ».

Il s'agit d'un concours national d'architecture, restreint pour (maîtrise d'œuvre) destiné aux architectes et aux bureaux d'études inscrits dans le tableau des architectes et bureaux d'études et en possession d'un agrément en cours de validité, justifiant des capacités techniques, professionnelles et financières suivantes :

11 CAS DE SOUMISSIONNAIRE SEUL :

a. Capacités professionnelles :

Une copie de l'agrément de l'année en cours, délivré par l'ordre national des architectes.

b. Capacité financière :

Les candidats ou leurs associés ayant un chiffre d'affaires égal ou supérieur à 36 000 000 DA Il s'agit du chiffre d'affaires cumulé des cinq dernières années (2020, 2021, 2022, 2023 et 2024), justifié par les déclarations des impôts forfaitaires uniques ou des bilans financiers validés par les services des impôts.

c. Capacités techniques :

Références professionnelles :

Ayant déjà conçu, étudié et suivi (maîtrise d'œuvre), durant les dix 10 dernières années (2016 à 2025) à partir de la date réception provisoire, au moins:

- 500 logements ou plus en un seul tenant avec VRD

- Du moins 1000 logements ou plus, en prenant en considération les projets de 250 logements ou plus y compris VRD.

Les références professionnelles sont à justifier par des attestations de bonne exécution contenant :

- L'intitulé du projet;

- Le montant du projet;

- Date de réception provisoire;

Délivrées par : des maîtres d'œuvre publics.

Moyens humains:

Il s'agit de :

- Un (01) Chef de projet - Architecte ou ingénieur ou master dans le domaine du bâtiment ayant une expérience égale ou supérieure à 04 ans.

- Un (01) architecte ou ingénieur ou master dans le domaine du bâtiment ayant une expérience de 03ans ou plus

Justifiées par : diplômes, attestation d'affiliation CNAS, CASNOS et éventuellement fiche carrière, contrat ANEM.

Moyens matériels :

Disposant des moyens matériels suivants :

- 01 véhicule automobile;

- 02 micro-ordinateurs;

- 02 imprimantes ;

- Justifiés par les pièces suivantes : Carte grise et contrat d'assurances en cours de validité pour les véhicules, constat récent d'huissier de justice justifiant la propriété du matériel et les références appuyés d'un acte de vente notarié, le cas échéant (date de six mois maximums à la date de dépôt des offres) pour tout autre matériel.

21 CAS DE SOUMISSION EN GROUPEMENT :

Pour justifier de l'éligibilité, il convient de faire en groupement solidaire d'architectes et/ou de bureaux d'études, il sera tenu compte des capacités de l'ensemble des membres du groupement. A ce titre, les membres du groupement ne sont pas tenus de justifier l'ensemble des capacités exigées, dans le cadre des charges, à l'exception de l'agrément (chaque membre doit présenter son agrément).

Le groupement doit être impérativement solidaire.

*Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaisante, l'offre sera éliminée systématiquement.

*Les moyens humains et matériels ayant servi à l'éligibilité du soumissionnaire ne sont pas sujets

à notation lors de l'évaluation technique

*Noter bien que les moyens humains et matériels ayant servi à l'éligibilité du soumissionnaire ne sont pas sujets

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Notez bien que les moyens humains et matériels ayant servi à l'éligibilité du soumissionnaire ne sont pas sujets

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

*

Programme de la soirée

TF1 21:10

The Tomorrow War



En décembre 2022, Dan Foster (Chris Pratt), un ancien Béret Vert reconvertis en professeur de chimie, mène une existence tranquille avec sa femme Emmy et leur fille Muri dans une banlieue américaine. Tout bascule lorsque des soldats venus de l'année 2051, fuyant une guerre désespérée contre des extraterrestres envahisseurs, apparaissent soudainement grâce à une faille temporelle. Ces militaires recrutent des civils pour renforcer leur armée dans ce conflit qui menace l'humanité.

france 2 21:10

Les tontons flingueurs



- Montauban, années 1960. Dans le calme trompeur d'une province où les vignes côtoient les combineurs louche, Fernand Naudin (Lino Ventura), ancien malfrat reconvertis dans le commerce de matériel agricole, mène une vie rangée – du moins en apparence. Mais le passé ressurgit brutalement quand il apprend que Louis "le Mexicain", fils ami d'enfance et ancien complice, est à l'article de la mort. À son chevet, ce dernier lui confie un héritage aussi encombrant qu'inattendu : sa fille Patricia, une jeune femme aussi espiaque qu'incontrôlable, et surtout, la gestion de ses affaires – un bar enflamé, une distillerie clandestine et une maison close qui font saliver les truands de la région.

france 3 21:10

Dolomites : piégés aux sommets
Saison 1



DOLOMITES

Dans la vallée du Vanoë dans le Trentin, l'hôtel Cima Paradisi, dirigé par Max, accueille des vacanciers pour fêter Noël. Parmi eux se trouve Giovanni, venu avec son fils Riccardo et sa fille Elena, après une année difficile suite au décès de son épouse. Dans un chalet voisin, la docteure Claudia Schneider se cache avec sa fille Anita. Elles vivent comme témoins protégées depuis trois ans, Claudia ayant assisté à un assassinat commis par Rocco Nisi, un membre de la Camorra. Mais la situation pèse à l'adolescente : elle fréquente en secret Lorenzo, le fils des propriétaires de l'hôtel, et rêve de liberté.

CANAL+ 21:06

Rugby : Top 14



Résumé Rugby : Top 14
Top 14. 14e journée. La Rochelle / Toulon.

M6 21:10

Capital



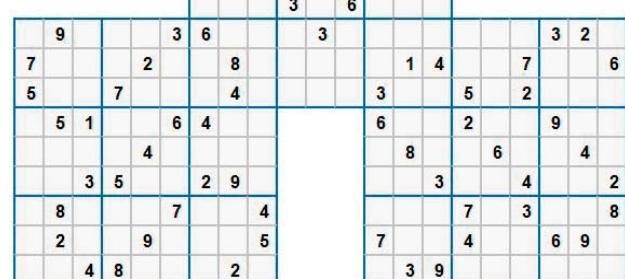
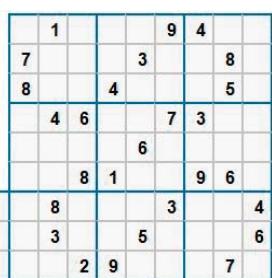
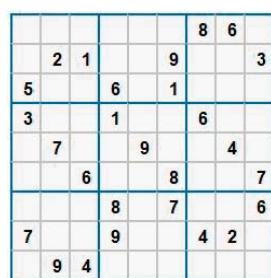
Franchises : misez peu, gagnez gros ! Décoration, vêtement, véhicules d'occasion, enquête sur les coulisses de la franchise, en plein boom. Avec des mises de départ à partir de 20 000 euros, le succès de ce modèle est fulgurant : 90 000 commerces ouverts en 2024, en hausse de 15 %. - Mal-aimés, bien payés : les métiers qui rapportent 2500 euros par mois. Si certains métiers ne sont pas forcément réver, les conditions sont meilleures qu'il n'y paraît, et les salaires peuvent vite s'envoler. Pour casser l'image de métiers salissants et pénibles, l'industrie lance des opérations séductions spectaculaires.

Jeux

Samouraï-Sudoku n°2893

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Horizontalement:

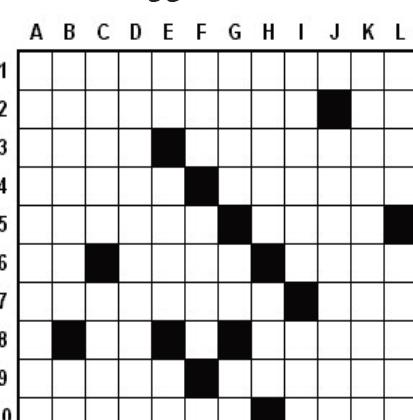
Verticalement:

"Les volontés des faibles sont la pâture de l'intolérance."

Virginia Woolf



Mots croisés n°2893



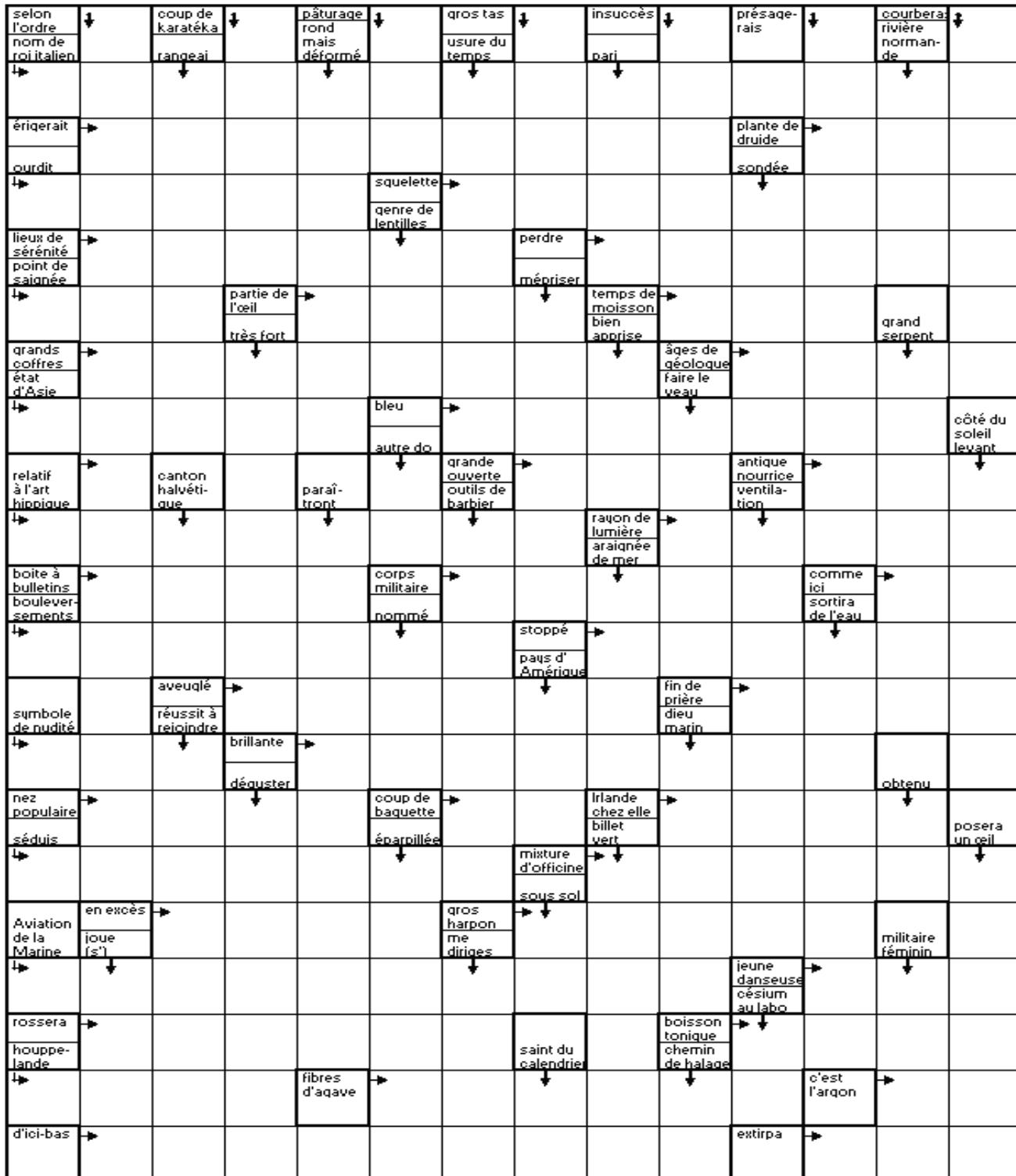
- 1 - Rapport de simultanéité
- 2 - Portes de gastéropodes - Inutilisable
- 3 - Sorti du lit - Désordre
- 4 - Bouts de bois - Lunaire
- 5 - Barbaresques - Se fait du cinéma
- 6 - A voile et à vapeur - Déclaration - Contre-révolution
- 7 - Base de calcul - Racaille
- 8 - C'est à-dire en petit - Prêts à appareiller
- 9 - Propage - Fruits de cotignac
- 10 - Fragrance - Défaillante

- A - Charpentes apparentes
- B - Oeuvrages - Guide de mine
- C - Fils d'une fille de mon père - Bien à lui
- D - Inventeraient
- E - Il mettait les troubadours d'accord - Principe vital - Armure d'index
- F - Obstacle - Napperons
- G - Sous-le-vent en Polynésie - Quand il est contre, c'est haut pour le ténor - Numéro 24
- H - Sucoter - Unité transcendante du moi
- I - Maisons où il y a un monde fou - Cité carnavalesque
- J - Font connaître
- K - Base de bouchons
- L - Porteur de quartier - Lieu de corrections

Terreurs



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1593



Solution

Endoku N° 2893

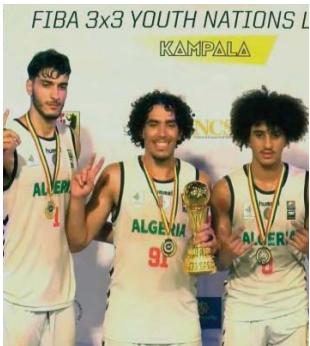
Mots Croisés n°2893

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	C	O	N	C	O	M	I	T	A	N	C	E
2	O	P	E	R	C	U	L	E	S		H	S
3	L	E	V	E		R	E	T	I	R	E	S
4	O	R	E	E	S		S	E	L	E	N	E
5	M	A	U	R	E	S		R	E	V	E	
6	B	I		A	V	E	U		S	E	L	F
7	A	S		S	I	E	T	T	E		L	I
8	G		I	E	S			G	R	E	E	S
9	E	T	E	N	D		C	O	I	N	G	S
10	S	E	N	T	E	U	R		O	T	E	E

Grille géante n°1593

• H • A • P • A • R • A • P
 V I C T O R E M M A N U G E U R I E
 • E L E V E R M A I S T A T E R E A S
 T R A M M A O S S I S T A T E R E A S
 • A S S I L E E S S I S T A T E R E A S
 A R S • I R S I S S O N E R E A S
 • C A I N I S S O N O B E E R E A S
 C H I N E • E N O B E E R E A S
 • I M T U R E M A L A S E R I E
 E Q U E N E S T R A R M E L A S E R I E
 • U R I N E M E R M E L A S E R I E
 S E I S M E S O U R M E L A S E R I E
 • M E B L U U R M E L A S E R I E
 V E R • E I R A N T R E I R E
 • N A S E E R I A N T R E I R E
 A T T I R E P R E S F D R E O N R A T E R
 • T R O P A P R E S F D R E O N R A T E R
 A E R O N A V A V A L L E E R A F A T E R
 • B A T T R A S I S T A C A F A T E R
 C A P E R E R E S I S T A C A F A T E R
 • T E R E R E S I S T A C A F A T E R

BASKET-BALL 3x3 L'Algérie se hisse au quatrième rang mondial U23 selon le classement FIBA



L'équipe nationale algérienne de basket-ball 3x3 des moins de 23 ans (U23) a réalisé une performance historique en accédant au quatrième rang mondial du classement de la Fédération internationale de basket-ball (FIBA), a annoncé vendredi la Fédération algérienne de la discipline (FABB).

L'instance fédérale a salué cette progression sans précédent dans une discipline olympique en pleine expansion, soulignant que ce rang "illustre les progrès constants et l'ascension fulgurante du basket 3x3 algérien" et constitue "une source de fierté pour l'ensemble du mouvement sportif national".

Selon le classement FIBA, l'Algérie qui totalise 1 114 664 points dans ce ranking, figure ainsi dans le top 5 mondial, dominé par l'Allemagne en tête avec (3 054 776 pts), suivie de la Mongolie (1 758 938 pts) et la Lettonie (1 577 610 pts). Ce succès intervient alors que les jeunes joueurs algériens ont multiplié les participations à des compétitions internationales, notamment le Championnat du monde FIBA 3x3 U23, où l'Algérie s'est illustrée sur la scène mondiale.

La FABB a également encouragé la poursuite de l'effort collectif pour maintenir et améliorer la position du pays dans les classements mondiaux, en organisant davantage d'événements et en renforçant la formation de ses jeunes talents.

Cette performance historique conforte l'Algérie comme une nation majeure du 3x3 dans sa catégorie d'âge, une discipline qui gagne en popularité à travers le monde et qui figure désormais au programme des principaux événements internationaux, y compris les Jeux olympiques.

ECHECS - CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE PAR ÉQUIPES/DVII Les clubs Amel Amieur de Tlemcen et AS Kaid Ahmed de Tiaret s'illustrent

Les clubs de Amieur de Tlemcen et l'AS Kaid Ahmed de Tiaret ont accédé en première division, à l'issue du championnat d'Algérie des échecs par équipes de deuxième division hommes, clôturé jeudi soir au niveau du village méditerranéen d'Oran, après trois jours de compétition.

La formation d'Amieur de Tlemcen a dominé la compétition avec trois victoires, un nul et une défaite, devant ceux de l'AS Kaid Ahmed de Tiaret avec deux victoires, un nul et deux défaites. A l'issue de ce championnat les deux premiers ont réussi leur accession en division une du championnat national.

Ce championnat de division deux, disputé selon le système suisse en cinq rondes à la cadence de 90 minutes au finish avec ajout de trente secondes par coup joué, a été jugé d'un niveau technique "appréciable" par le directeur de la compétition, l'arbitre international Nasreddine Announ.

Cette compétition, organisée par la ligue de wilaya d'Oran des échecs en collaboration avec la Fédération algérienne des échecs, a regroupé 24 échopiliers issus de six clubs, Amel Amieur Tlemcen, AS Kaid-Ahmed de Tiaret, l'OM Baraki, Forsane Bouira et Association sportive des échecs de Constantine. Signalons, enfin, qu'une belle cérémonie de clôture a été organisée en l'honneur des lauréats en présence du président de la Fédération algérienne des échecs, Azzeddine Brahim Djelloul, et de représentants de la direction de la Jeunesse et des Sports d'Oran.

APS



NATATION - CHAMPIONNAT NATIONAL OPEN HIVERNAL Le CR Belouizdad sacré à Oran

Le CR Belouizdad a remporté le championnat national hivernal Open, qui s'est achevé vendredi soir au Centre nautique du complexe olympique "Miloud Hadefi" d'Oran, après cinq jours de compétition dominés de bout en bout par les nageurs internationaux du club algérois.



.Le CRB n'a laissé aucune chance à ses adversaires, rafflant les podiums dans plusieurs épreuves grâce à ses nageurs expérimentés. Le club a ainsi totalisé 49 médailles : 23 en or, 19 en argent et 7 en bronze.

La deuxième place est revenue au MC Alger, avec 40 médailles (13 or, 16 argent et 11 bronze), tandis que l'USM Alger a terminé troisième avec 22 médailles (4 or, 6 argent et 12 bronze).

At total, 17 records nationaux ont été battus en petit bassin, dont un record arabe établi par Maroua Merniz dans l'épreuve du 200 m dos, avec un chrono de 2 min 14 s 45.

Chez les dames, la palme revient à Nasrine Medjahed du MC Alger, qui a dominé la compétition en remportant cinq médailles d'or : 50 m papillon, dos et brasse, 4 x 100 m nage libre et 100 m quatre nages. Elle a également établi deux nouveaux records d'Algérie sur 50 m dos et 4 x 100 m nage libre.

Chez les messieurs, le titre

de meilleur nageur a été décerné à Benzidoun Fares du CRB, qui a décroché trois médailles d'or dans les épreuves du 100 m nage libre et du 100 et 200 m papillon.

Le président de la Fédération algérienne des sports aquatiques, Nasreddine Zahafi, s'est déclaré "très satisfait" du niveau affiché lors de

cette compétition et a salué les performances des nageurs internationaux. Cette édition hivernale Open, organisée par la ligue oranaise en collaboration avec la Fédération algérienne des sports aquatiques et la direction de la jeunesse et des sports d'Oran, a rassemblé 205 nageurs et nageuses, représentant 35 clubs issus de différentes wilayas du pays.

La compétition s'est clôturée par une cérémonie de remise des trophées aux vainqueurs, en présence des membres de la Fédération, de représentants de la direction de la jeunesse et des sports d'Oran et des organisateurs de la ligue.

ATHLÉTISME - 10 KM SUR ROUTE DE DARQUINA La 4^e édition le 10 janvier



La 4^e édition de la course pédestre "10 km sur route de Darquina", se déroulera le 10 janvier courant, dans la wilaya de Béjaïa, a-t-on appris vendredi auprès des organisateurs.

Une compétition ouverte uniquement aux adultes de 18 ans et plus (messieurs et dames), et qui seront classifiés dans quatre catégories d'âge différentes, à savoir: 18-39 ans, 40-49 ans, 50-59 ans, et 60 ans et plus.

"Les trois premiers dans chaque catégorie d'âge auront droit à des récompenses financières, alors que l'athlète le plus âgé aura droit à une prime spéciale", ont détaillé les organisateurs dans un communiqué.

La course prendra son départ vers 9h30, à Taskriout, pour s'achever dix kilomètres plus loin, à Iderguinen-Centre.

BOXE - CHAMPIONNAT NATIONAL FÉMININ Tizi-Ouzou hôte de la compétition du 11 au 16 janvier

Le Championnat national féminin de boxe (toutes catégories) se déroulera du 11 au 16 janvier courant, à la salle omnisports Saïd Tazrout de Tizi-Ouzou, a annoncé samedi la Fédération algérienne de la discipline (FAB).

Outre les seniors, la compétition sera ouverte aux cadettes et aux juniors, dans les catégories de poids habituelles pour chacune de ces catégories d'âge. Les clubs participant pourront se présenter sur le lieu de la compétition à partir du 10 janvier, à 14h00,

alors que la traditionnelle réunion technique est prévue un peu plus tard dans la soirée, à partir de 20h00", a-t-on détaillé de même source. La compétition était initialement prévue du 22 au 27 décembre dernier, à la salle omnisports de Mecheddallah, dans la wilaya de Bouira, avant d'être reportée à une date ultérieure, pour des raisons liées à l'aspect organisationnel.

La compétition devrait drainer la participation de plus de 350 pugilistes, âgées entre 15 et 40 ans, de différentes régions du pays.

2025, l'année du renouveau pour le football algérien

L'année 2025 aura été celle du renouveau pour le football algérien, portée par la résurgence de l'équipe nationale qui retrouve la Coupe du monde après douze ans d'absence, ainsi que par les progrès notables de la sélection féminine. En effet, après deux éditions manquées (Russie-2018 et Qatar-2022), l'équipe nationale retrouve la Coupe du monde, un objectif devenu prioritaire à la faveur de la restructuration opérée depuis l'arrivée du sélectionneur Vladimir Petkovic en mars 2024.

Sous la houlette du technicien helvétique-bosniaque, l'équipe nationale a retrouvé la stabilité, la cohérence et l'efficacité au fil des mois.

Les "Vert" ont brillamment achevé les qualifications du Mondial-2026 en terminant leader de leur groupe avec 25 points, devançant nettement l'Ouganda et le Mozambique, tous deux à 18 points. Un parcours solide qui marque le retour d'une identité de jeu assumée, mêlant rigueur tactique et ambition offensive, le tout couronné par l'émergence de jeunes talents tels qu'Ibrahim Maza (Bayer Leverkusen) et Mohamed Amine Amoura (VfL Wolfsburg), meilleur buteur des qualifications avec 10 réalisations.

Cette montée en puissance s'est également traduite par une qualification maîtrisée pour la CAN-2025, une compétition à laquelle l'Algérie participe avec la ferme intention d'effacer les deux dernières campagnes continentales, conclues par des éliminations dès le premier tour.

L'année qui s'est écoulée a également mis en lumière la progression du football féminin. L'équipe nationale, dirigée par Farid Benstiti, a signé une performance historique en atteignant les quarts de finale de la CAN-2024 (décalée à 2025).

Les Algériennes ont été stoppées aux portes du dernier carré par le Ghana, au terme d'un match serré conclu sur un score vierge (0-0) avant de s'incliner lors de la séance des tirs au but (2-4). Ce parcours



donne toutefois un élan nouveau à la sélection féminine, désormais plus ambitieuse à l'approche des grands rendez-vous de 2026.

Quelques mois plus tard, les coéquipières de Lina Boussaha (Al-Ittihad/Arabie Saoudite) ont confirmé leur progression en éliminant le Cameroun au dernier tour qualificatif de la CAN-2026.

Lors de la première manche disputée au stade Mi-

loud-Hadefi d'Oran, les "Vertes" se sont imposées 2-1 avant de récidiver au match retour au stade de la Réunification de Douala (1-0).

Cette progression a permis à la sélection de faire un bond spectaculaire de sept places, au classement mondial de la FIFA du mois de décembre, occupant le 73e rang.

S'agissant des clubs, les représentants algériens ont connu une année contrastée, entre exploits et déceptions.

En Ligue des champions, le MC Alger a réalisé un parcours solide en atteignant les quarts de finale avant de céder face aux Sud-Africains d'Orlando Pirates. Un parcours encourageant pour le doyen qui a retrouvé une certaine stabilité sportive et remporté au passage un deuxième titre national consécutif.

Le CR Belouizdad, qui vivait sa quatrième participation de suite en C1, n'a pas réussi à franchir la phase de groupes, terminant troisième du groupe C et quittant prématurément la compétition.

En Coupe de la Confédération africaine, le CS Constantine s'est distingué en atteignant pour la première fois le dernier carré, un cap historique pour le club constantinois.

Pour la nouvelle édition, les quatre clubs engagés ont réalisé un carton plein en atteignant la phase de groupes de leurs compétitions respectives : le MC Alger et la JS Kabylie en Ligue des champions, et l'USMA et le CRB en Coupe de la Confédération.

LIGUE 1 MOBILIS (MISE À JOUR/6^e JOURNÉE)

La JS Kabylie et le MC Alger se neutralisent (1-1)

Le MC Alger, leader incontesté de la Ligue 1 Mobilis de football, a assis un peu plus sa domination sur le championnat national, en ramenant un bon résultat nul de son déplacement chez la JS Kabylie (1-1), en match en retard de la 6^e journée, disputé vendredi soir au stade Hocine Aït Ahmed de Tizi-Ouzou.

Après une première période relativement serrée, les Vert et Rouge ont réussi à débloquer la situation pile à l'heure de jeu, grâce à leur meneur de jeu international guinéen, Alhassane Bangoura (60e/0-1).

Le Doyen a cependant terminé le match à dix contre onze, après l'expulsion de l'autre international guinéen, l'avant-centre Saliou Bangoura, pour un mauvais geste envers les supporters à la 64^e minute de jeu.

Une infériorité numérique qui a permis aux Canaris de revenir dans le match, et d'arracher l'égalisation sur pénalty à



la 82e minute de jeu, grâce au défenseur central Mohamed Amine Madani.

Un résultat qui permet au MCA de consolider sa première place avec un 32e point, soit avec neuf longueurs d'avance sur son premier poursuivant au classement, l'USM Alger (2e/23 pts), au moment où la JSK se contente de grignoter une petite place, en rejoignant le CS Constantine au 9e rang, avec 19 points pour chaque club.

Les péripéties de cette mise à jour du calendrier se poursuivront samedi, avec le déroulement du derby algérois ES Ben Aknoune - CR Belouizdad, pour le compte de la 12e journée, avant de se clôturer le lundi, 5 janvier, avec le déroulement des deux derniers matchs inscrits à son programme.

Il s'agit des duels JS Kabylie - MB Rouissat et MC Alger - CS Constantine, également pour la mise à jour de la 12e journée.

LIGUE 1 MOBILIS (MISE À JOUR/12^e JOURNÉE)

Le CR Belouizdad domine l'ES Ben Aknoune (2-0) et prend la 2^e place

Le CR Belouizdad s'est emparé de la deuxième place au classement de Ligue 1 Mobilis de football en battant l'ES Ben Aknoune (2-0, mi-temps 0-0), en match en retard disputé samedi après-midi au stade du 20-Août 1955 (Alger), pour la mise à jour de la 12e journée du championnat.

La première mi-temps a été relativement terne et il a fallu attendre la 82e minute de jeu pour voir l'attaquant Mohamed Ben Hammouda ouvrir le score en faveur du CRB, avant que son capitaine Abderraouf Benguit ne double la mise à l'ultime minute du temps réglementaire (90e/2-0).

Une très bonne opération pour le CRB, qui grâce à cette victoire subtilise la place de dauphin à l'USM Alger, au moment où l'ESBA reste scotché à la 8e place, avec 20 points.

Vendredi, en ouverture de ces matchs en retard pour la mise à jour du calendrier, le MC Alger avait consolidé sa première place avec un 32e point, en ramenant un bon résultat nul de son déplacement chez la JS Kabylie (1-1).

Les Vert et Rouge avaient même commencé par mener au score, grâce à leur attaquant international guinéen, Alhassane Bangoura (60e/0-1), avant de concéder l'égalisation à la 82e minute de jeu, sur un pénalty du défenseur-central Mohamed Amine Madani.

Malgré ce nouvel échec à domicile, la JSK parvient à grignoter une petite place au classement général, en rejoignant le CS Constantine au 9e rang, avec 19 points



des deux derniers matchs inscrits à son programme, à savoir : JS Kabylie - MB Rouissat et MC Alger - CS Constantine, également pour la mise à jour de la 12e journée.

Samedi, 3 janvier 2026 (12e journée) :

ES Ben Aknoune - CR Belouizdad 0-2

Vendredi, 2 janvier 2026 (6e journée) :

JS Kabylie - MC Alger 1-1

Lundi, 5 janvier 2026 (12e journée) :

JS Kabylie - MB Rouissat

MC Alger - CS Constantine

Classement : Pts J

1). MC Alger	32	13
2). CR Belouizdad	24	14
3). USM Alger	23	14
4). JS Saoura	22	14
--). O. Akbou	22	14
--). MC Oran	22	14
7). USM Khencela	21	14
8). ES Ben Aknoune	20	14
9). CS Constantine	19	13
--). JS Kabylie	19	13
11). MB Rouissat	16	13
--). Paradou AC	16	14
13). ES Setif	15	14
14). ASO Chlef	13	14
15). ES Mostaganem	9	14
16). MC El Bayadh	3	14.

pour chaque club.

Les péripéties de cette mise à jour du calendrier se poursuivront le lundi 5 janvier, avec le déroulement

CAN-2025 (1/8^E DE FINALE) ALGÉRIE-RD CONGO

L'expérience des cadres, un atout précieux pour les Verts

A trois jours du huitième de finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025, mardi face à la RD Congo (17h00), l'équipe nationale algérienne de football aborde ce tournant décisif avec calme et sérénité.

Après une phase de groupes parfaite-ment maîtrisée, l'heure est désormais à la gestion des détails, notamment sur le plan mental, dans une compétition où les matches à élimination directe ne laissent aucune place à l'approximation.

Dans ce contexte, la gestion du stress et de la pression constitue un axe central du travail du staff technique. A l'approche d'un rendez-vous coûteux, l'expérience devient un levier essentiel, capable de faire la différence dans les moments clés d'une rencontre.

Pour y faire face, l'Algérie dispose d'un noyau solide de cadres, rompus aux grandes échéances continentales. Sur les 28 joueurs convoqués par le sélectionneur national, Vladimir Petkovic, pour cette CAN, sept éléments avaient déjà goûté au sommet africain en 2019, lors de la finale mémorable remportée face au Sénégal (1-0) en Egypte.

Il s'agit de Youcef Atal, Ramy Bensebaïni, Aissa Mandi, Ismaïl Bennacer, Hicham Bouadouia, Riyad Mahrez et Baghdad Bounedjah. Des joueurs qui connaissent



sent les exigences d'un tournoi long, l'intensité émotionnelle des matchs coupe-rets et la nécessité de rester lucide sous pression. Autour de ces cadres, le groupe

algérien présente également un visage rajeuni. Douze joueurs sur les 28 convoqués prennent part à leur premier tournoi majeur sous les couleurs nationales.

CAN-2025 (1/8^E DE FINALE) ALGÉRIE-RD CONGO

Un quatuor égyptien désigné pour diriger le match

La commission d'arbitrage de la Confédération africaine de football (CAF), a désigné un quatuor égyptien pour officier la rencontre entre l'Algérie et la RD Congo, prévue mardi (17h00), pour le compte des 8es de finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025 (21 décembre - 18 janvier 2026).

L'arbitre égyptien Mohamed Maarouf Eid Mansour a été désigné pour diriger le match. Il sera assisté de ses compatriotes Mahmoud Ahmed Kamel Abou El Regal (ter assistant) et Ahmed Hossam Taha Ibrahim (2e assistant). Le 4e arbitre est aussi l'Egyptien Amin Mohamed Omar.

Par ailleurs, l'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR) a été confiée à l'Egyptien Mahmoud Ashor, assisté du Kényan Stephen Eleazar Onyango Yiembe.

FÉDÉRATION INDONÉSIENNE DE FOOTBALL

L'Anglais John Herdman nouvel entraîneur de la sélection d'Indonésie

L'Anglais John Herdman, ancien entraîneur du Canada, a été nommé à la tête de la sélection d'Indonésie en remplacement du Néerlandais Patrick Kluijvert, parti en octobre, a annoncé samedi la Fédération indonésienne de football (PSSI).

L'ancienne gloire de l'Ajax Amsterdam et du FC Barcelone Patrick Kluivert avait quitté son poste après avoir échoué à qualifier l'équipe asiatique pour la prochaine Coupe du monde aux Etats-Unis, Mexique et Canada.

Pour rappel, le technicien anglais était devenu le premier entraîneur à qualifier les équipes masculine et féminine d'un même pays pour la Coupe du monde. Il a ainsi mené l'équipe nationale masculine du Canada au Mondial-2022, sa première participation en 36 ans, après avoir précédemment hissé l'équipe féminine canadienne en quarts de finale de la Coupe du monde 2015 organisée par le pays.

Maza, l'empreinte d'un leader en devenir

Révélation algérienne de la Coupe d'Afrique des nations de football CAN-2025, le milieu offensif Ibrahim Maza s'impose progressivement comme l'un des visages marquants des "Verts" lors de cette 35e édition, après une phase de groupes de haute facture.

A seulement 20 ans, le sociétaire du Bayer Leverkusen (Div.1 allemande) franchit un cap décisif et confirme, match après match, son importance grandissante dans l'entrejeu de l'équipe nationale.

L'attention s'est portée sur lui dès le premier match face au Soudan (3-0). Entré en jeu à la 60e minute, Maza a livré une seconde période très convaincante, apportant immédiatement rythme, justesse technique et créativité.

Son influence s'est matérialisée par le troisième but algérien inscrit en fin de rencontre (85e), son premier but sous les couleurs nationales, symbole d'une intégration réussie et d'un potentiel déjà affirmé au niveau continental.

La presse étrangère salue ses performances

Ibrahim Maza a ensuite confirmé lors du deuxième match face au Burkina Faso

(1-0). Titularisé, il a livré une prestation aboutie, dictant le tempo et apportant équilibre et justesse dans l'entrejeu, ce qui lui a valu d'être désigné logiquement homme du match.

A l'issue de cette rencontre, le joueur est toutefois resté mesuré quant à son statut : " Il est difficile de dire si je sera titulaire à l'avvenir ou non. Je suis surtout heureux d'avoir partagé la pelouse avec mes coéquipiers ", a-t-il déclaré, illustrant sa modestie et son état d'esprit collectif.

La montée en puissance de Maza s'est poursuivie lors du dernier match de la phase de groupes face à la Guinée équatoriale (3-1). Buteur et passeur décisif, il a confirmé son influence offensive et son rôle central dans l'animation du jeu algérien, validant définitivement son nouveau statut au sein de l'équipe.

Ces performances ont rapidement trouvé un écho au-delà des frontières. La presse étrangère n'a pas manqué de saluer les qualités intrinsèques du jeune joueur algérien, lui consacrant plusieurs articles, mettant en avant sa vision du jeu, sa maturité et sa capacité à peser dans le rythme des rencontres malgré son jeune âge. Par sa polyvalence, son intelligence tactique et sa qualité tech-



nique, Maza constitue désormais l'une des clés des Verts dans cette CAN-2025.

Logiquement, il est annoncé pour débuter dans le onze de départ mardi face à la RD Congo, en huitièmes de finale (17h00), un rendez-vous crucial où les Algériens compteront sur son impact et sa créativité pour damer le pion aux congolais et poursuivre leur aventure continentale.

LIGUE 2 AMATEUR (GR. CENTRE-OUEST - 15^E J) La JS El Biar termine la phase aller en leader incontesté

La JS El Biar a parfaitement conclu la phase aller du championnat de Ligue 2 amateur de football, groupe Centre-Ouest, en s'imposant en déplacement face au RC Arbab (3-1), à l'occasion de la 15e et dernière journée disputée samedi, confirmant ainsi son statut de championne d'hiver et consolidant sa position de leader incontesté.

Déjà en tête à l'issue de la 14e journée, la formation d'El Biar a su faire la différence chez une équipe de l'Arbab au mur, pour porter son total à 35 points et prendre une option sérieuse pour la course à l'accession. Derrière,

la CRB Adrar (3-0), alors que le NA Hussein-Dey et l'ESM Kolia se sont neutralisés (0-0) dans un duel équilibré entre formations du milieu de tableau.

La JSM Tiaret a, pour sa part, remporté une précieuse victoire face à l'USM Béchar Djedid (1-0), qui reste lanterne rouge avec seulement six points.

En bas de classement, la

situation se complique pour le trio GC Mascara, RC Arbab et JS Texraïne, tous bloqués à 11 points après une nouvelle journée sans succès, sauf pour la JS Texraïne qui s'est imposée à domicile devant le MC Saïda (1-0).

Au terme de cette 15e journée, qui marque la fin de la phase aller, la JS El Biar vire en tête avec 35 points, devant l'USM El Harrach (31 pts) et le RC Kouba (29 pts), dans un championnat plus que jamais disputé aussi bien pour l'accession que pour le maintien.

Cette dernière journée de la phase aller a débuté vendredi avec les rencontres du groupe Centre-Est, qui a permis à l'USM Biskra de préserver sa première place, malgré une défaite en déplacement, tandis que le CA Batna s'est affirmé comme principal

poursuivant à l'issue de la mi-saison. Déjà sacrée championne d'hiver, l'USM Biskra (33 pts) a trébuché chez l'USM Chaoui (2-0), sans conséquence immédiate sur son fauteuil de leader, mais a vu son avance de huit points fondre comme neige au soleil en concédant deux défaites lors des deux dernières journées. Pour sa part, l'USM Chaoui, solide à domicile, a profité de ce succès pour consolider sa position sur le podium (3e, 28 pts) et confirmer ses ambitions pour la phase retour.

Le CA Batna (31 pts), de son côté, a réalisé une excellente opération en allant s'imposer sur la pelouse de l'USM Annaba (1-0). Un succès précieux qui permet aux Batnénas de rester au contact du leader et de boucler la phase aller à la deuxième place.

APS



MAN CITY

GUARDIOLA RÉPOND POUR SON AVENIR

Pep Guardiola a tenu à calmer les rumeurs autour de son avenir à Manchester City. Interrogé sur une possible remise en cause de sa position, l'entraîneur espagnol a rappelé, sur le ton de l'ironie, qu'il était toujours lié contractuellement au club jusqu'en juin 2027, balayant toute spéculation immédiate.

"Vous voulez me virer ? Non ? Tant mieux, mon salaire est très élevé. J'ai encore un an de contrat, a lancé le manager catalan. Relancé sur l'hypothèse d'un rôle de successeur pour Enzo Maresca, tout juste évincé de Chelsea, Guardiola s'est montré tout aussi détaillé : "Aucune idée. Vous avez, j'en suis sûr, plus d'informations que moi."

BARCELONE ARAUJO TOUJOURS SUR LE FLANC

Le FC Barcelone devra encore patienter avant de revoir Ronald Araujo (26 ans, 15 matchs et 2 buts toutes compétitions cette saison) en compétition. Revenu cette semaine à l'entraînement collectif après plusieurs semaines d'absence pour des raisons personnelles, le défenseur polyvalent uruguayen n'est pas encore jugé apte pour reprendre la compétition. Présent en conférence de presse avant le derby face à l'Espanyol, Hansi Flick a temporisé : "Il n'est pas à 100 % physiquement, mais il va bien. Il doit décider à quelle vitesse il veut aller. Il a pris le temps dont il avait besoin et il est sur la bonne voie", a expliqué l'entraîneur allemand. Selon la presse espagnole, Araujo est forfait pour le derby, mais sa présence lors de la Supercoupe d'Espagne en Arabie Saoudite reste envisageable.



ASTON VILLA ELLIOTT VERS LA MLS ?

Le Charlotte FC se montre intéressé par l'idée de récupérer Harvey Elliott (22 ans, 5 apparitions et 1 but toutes compétitions cette saison) sous la forme d'un prêt jusqu'au mois de juin. Le club de MLS est prêt à lui offrir du temps de jeu afin de se relancer sur la seconde partie de saison.

Selon la presse anglaise, le jeune milieu devrait d'abord faire son retour à Liverpool après un prêt peu concluant à Aston Villa, où il a très peu été utilisé par Unai Emery. La décision finale appartient désormais au joueur, qui doit trancher sur la suite à donner à son avenir immédiat sur ce mercato hivernal.

CHELSEA WEST HAM TENTE LE COUP POUR STERLING

Mis au placard par Enzo Maresca, qui vient de quitter Chelsea, Raheem Sterling (31 ans) reste sur le marché, mais pas à n'importe quelles conditions. West Ham a pris des renseignements pour un prêt, une option écartée par l'ailier anglais, qui privilégie uniquement un transfert définitif.

Selon Sky Sports, le joueur formé à Liverpool souhaite poursuivre sa carrière à Londres pour des raisons de stabilité, avec une préférence pour Fulham, même si l'intérêt réel des Cottagers reste incertain à ce stade.

ARSENAL CARRAGHER PIQUE GYÖKERES

Jamie Carragher s'est montré très critique à l'égard de Viktor Gyökeres (27 ans, 22 matchs et 7 buts toutes compétitions cette saison) après la dernière sortie d'Arsenal face à Aston Villa (4-1). L'ancien défenseur central de Liverpool estime que l'attaquant suédois ne devrait pas être titulaire au vu des options déjà présentes dans l'effectif londonien.

"Je suis un grand fan de Gabriel Jesus. Ce n'est pas toujours un finisseur exceptionnel, mais c'est un footballeur fantastique. Dans quelques matchs, quand il sera un peu plus affûté, il sera meilleur que Gyökeres, c'est un fait. Lui ou Kai Havertz comme avant-centre sont de meilleurs joueurs que Gyökeres", a jugé le consultant, tout en reconnaissant l'impact physique et l'intensité du Scandinave, dans des propos tenus sur Sky Sports.

Pour le moment, le manque d'efficacité de Gyökeres ne porte pas préjudice à Arsenal, leader en Premier League et en Ligue des Champions.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Édité par la SARL
DK NEWS

Directeur général

Benzine Lamine

Gérant

Faycal Laouar

Directeur de rédaction et publication

Dif Abdelhamid**RÉDACTION ADMINISTRATION**

< 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 028.05.33.32 >

FAX : 028.05.31.61 E-MAIL : contact@dknews.dz SITE : http://www.dknews.dz

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 028.05.33.32 FAX : 028.05.31.61 /

E-MAIL : contact@dknews.dz IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité -

Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

DIPLOMATIE ALGÉRIENNE EN 2025**Le retour affirmé d'une puissance d'équilibre régionale et d'une voix influente sur la scène internationale**

L'année 2025 aura incontestablement marqué un tournant majeur dans l'histoire récente de la diplomatie algérienne. Forte, cohérente et profondément ancrée dans ses principes fondateurs, l'action extérieure de l'Algérie a retrouvé tout son éclat, s'imposant comme une diplomatie d'équilibre, de constance et d'efficacité, aussi bien à l'échelle régionale qu'internationale.

**Par Abed Meghit**

Sous la conduite éclairée du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, l'Algérie a réaffirmé sa place en tant qu'acteur crédible, respecté et écouté dans les grands dossiers stratégiques du moment.

Guidée par une doctrine diplomatique claire, fondée sur le respect du droit international, la non-ingérence dans les affaires intérieures des États, le bon voisinage et la défense des peuples opprimés, la diplomatie algérienne a démontré, tout au long de l'année 2025, sa capacité à conjuguer principes et pragmatisme, fidélité aux valeurs historiques et adaptation aux mutations géopolitiques contemporaines.

Une priorité constante : la stabilité régionale et le bon voisinage

Convaincue que sa propre sécurité est indissociable de celle de son environnement régional, l'Algérie a accordé une attention soutenue à ses relations avec ses voisins. En 2025, cette approche s'est traduite par un renforcement notable de la coopération sécuritaire, économique et politique avec les pays de la région, dans un esprit de confiance mutuelle et de partenariat équilibré.

L'Algérie a multiplié les mécanismes de concertation, les échanges bilatéraux et les cadres de dialogue, œuvrant à prévenir les crises, à désamorcer les tensions et à promouvoir des solutions pacifiques aux différends régionaux. Fidèle à sa tradition diplomatique, elle a su jouer un rôle de médiateur discret mais efficace dans plusieurs dossiers sensibles, confirmant ainsi sa vocation naturelle de pôle de stabilité dans un environnement régional souvent marqué par l'instabilité.

Une diplomatie de principes au cœur de l'ONU

L'année 2025 a également été marquée par l'achèvement du mandat de l'Algérie en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations unies (2024-2025). Un mandat durant lequel la diplomatie algérienne a su incarner avec force son attachement indéfectible à la légitimité internationale et aux principes de la Charte des Nations unies.

À New York, la voix de l'Algérie s'est distinguée par sa clarté, sa cohérence et son sens des responsabilités. Portant un discours équilibré, fondé sur le droit et la justice, l'Algérie a contribué activement aux débats du Conseil, défendant les positions de principe et œuvrant à replacer les questions de paix, de sécurité et de droits des peuples au cœur de l'agenda international.

La cause palestinienne : un engagement constant et inébranlable

Au premier rang des priorités diplomatiques de l'Algérie figure, sans équivoque, la cause palestinienne. En 2025, cet engagement s'est exprimé avec une force renouvelée, notamment au sein du Conseil de sécurité, où l'Algérie s'est imposée comme l'un des plus fervents défenseurs du peuple palestinien.

L'Algérie n'a cessé de rappeler que la Palestine n'est pas une question de solidarité passagère, mais une cause de décolonisation, exigeant une position internationale ferme pour mettre fin à l'occupation et permettre l'établissement d'un État palestinien indépendant, dans les frontières de 1967, avec El-Qods pour capitale. Cette position constante a été réaffirmée au plus haut niveau de l'État, notamment lors de la rencontre périodique du président de la République avec les médias nationaux en septembre dernier.

Face à l'agression contre Ghaza, la diplomatie algérienne a multiplié les initiatives, plaidant pour un cessez-le-feu immédiat, la protection des civils et la responsabilisation de la

communauté internationale. À travers un travail diplomatique soutenu, elle a œuvré à unifier les positions, à porter la voix du monde arabe et à dénoncer l'injustice, fidèle à son engagement historique en faveur des causes justes.

Le Sahara occidental : une solution juste et conforme au droit international

Toujours dans le cadre de son soutien aux peuples sous occupation, l'Algérie a poursuivi, en 2025, ses efforts diplomatiques en faveur d'une solution politique juste, durable et définitive au conflit du Sahara occidental, sous l'égide des Nations unies. Attachée au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, l'Algérie a continué de soutenir les initiatives onusiennes visant à relancer le processus politique et à parvenir à un règlement conforme à la légalité internationale.

L'Afrique au cœur de la stratégie diplomatique algérienne

L'année 2025 a confirmé, une fois de plus, l'ancrage profond de l'Algérie dans son espace africain. Défendant avec constance le principe des « solutions africaines aux problèmes africains », la diplomatie algérienne a intensifié son plaidoyer en faveur de mécanismes africains efficaces pour faire face aux défis sécuritaires, politiques et économiques du continent.

Concernant la crise libyenne, l'Algérie a réaffirmé son rôle de facilitateur, en abritant, en novembre dernier, une rencontre du Mécanisme tripartite (Algérie-Egypte-Tunisie), visant à promouvoir une solution politique inclusive, avec la participation de toutes les parties libyennes, dans le respect de l'unité et de la souveraineté de la Libye.

Une reconnaissance africaine renouvelée

Ces efforts constants ont valu à l'Algérie une reconnaissance appuyée de la part de ses partenaires africains. En 2025, plusieurs États du continent ont renouvelé leur confiance à l'Algérie en l'élisant à des postes clés au sein des institutions de l'Union africaine. L'élection de Mme Selma Malika Haddadi comme vice-présidente de la Commission de l'UA, en mars 2025, ainsi que celle de la juge Chafika Ben-saoula comme vice-présidente de la Cour africaine des droits de l'Homme et des peuples, témoignent du crédit dont jouit l'Algérie sur la scène africaine.

Sécurité, lutte antiterroriste et coopération régionale. Face à la persistance des menaces terroristes en Afrique de l'Ouest et dans la région du Sahel, l'Algérie a réaffirmé son engagement à partager son expertise reconnue, à renforcer les partenariats régionaux et à soutenir une réponse coordonnée et globale. Son approche, privilégiant le développement, la coopération et le respect de la souveraineté des États, continue de faire référence.

Un déploiement économique africain réussi

Sous l'impulsion du président de la République, l'Algérie a également réussi son déploiement économique en Afrique. L'organisation à Alger de la Foire commerciale intra-africaine (IATF 2025), début septembre, a constitué un succès retentissant, marqué par une participation record et la signature de contrats d'une valeur globale de 48 milliards de dollars, un chiffre inédit dans l'histoire de cet événement pan-africain.

Alger, capitale africaine du dialogue et de la mémoire

Toujours sous le haut patronage du président de la République, Alger a accueilli, en décembre, plusieurs rencontres africaines de haut niveau portant sur la santé, la technologie, la mémoire, la paix et la sécurité. Parmi elles, une conférence internationale sur les crimes coloniaux en Afrique, initiative proposée par le président Tebboune lors du dernier sommet de l'UA, ainsi que le 12^e Séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique.

Une reconnaissance internationale symbolique

L'année diplomatique 2025 s'est achevée sur une distinction hautement symbolique : la désignation du représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, M. Amar Bendjama, comme « Diplomate de l'année 2025 » par le média américain indépendant PassBlue. Une reconnaissance qui salue son engagement constant en faveur des causes justes, notamment la cause palestinienne, et qui consacre le retour en force de la diplomatie algérienne sur la scène mondiale.

ÉDITORIAL DKNEWS DU JOUR**Discours de la nation : l'affirmation d'un nouveau style de gouvernance en Algérie**

Depuis 2023, l'Algérie s'est dotée d'un rendez-vous institutionnel majeur, porteur de sens et de symboles : le discours annuel sur l'état de la nation, prononcé par le président de la République devant les deux chambres du Parlement réunies en congrès.

Hier encore, le président Abdelmadjid Tebboune s'est livré à cet exercice avec solennité, clarté et engagement, consacrant une pratique républicaine qui marque une évolution significative dans le fonctionnement de l'État et dans la relation entre le pouvoir exécutif, les institutions et les citoyens.

Bien plus qu'un simple bilan annuel, ce discours s'impose désormais comme un moment fort de la vie politique nationale.

Il offre au chef de l'État l'occasion de dresser un état des lieux exhaustif des réalisations accomplies, d'analyser la situation politique intérieure et extérieure, d'évaluer les performances économiques et sociales du pays, tout en esquissant les perspectives et priorités pour l'année à venir.

Mais il constitue aussi, et surtout, une tribune stratégique à partir de laquelle sont délivrés des messages politiques forts, porteurs de vision et d'orientation.

Au cœur de son allocution, le président de la République a réaffirmé avec force un principe fondamental qui constitue l'ADN de l'État algérien : le caractère social de l'État.

Un choix politique assumé, profondément enraciné dans les valeurs de la Révolution et fidèle à l'esprit de la Déclaration du 1er Novembre 1954.

Loin d'un simple slogan, cette orientation se traduit par des décisions concrètes et tangibles touchant aux secteurs vitaux que sont l'habitat, la santé, l'éducation et la protection sociale.

Autant de domaines où l'État continue de jouer pleinement son rôle de garant de la justice sociale et de la dignité du citoyen.

Cette dimension sociale s'accompagne, parallèlement, d'une dynamique économique inédite, portée par des réformes structurelles audacieuses.

Les chiffres avancés par le président sont révélateurs de l'ampleur de l'effort engagé : près de 19 000 projets d'investissement lancés, plus de 8 200 milliards de dinars mobilisés et près de 500 000 emplois créés.

L'industrie nationale renoue avec la croissance, portant sa contribution au produit intérieur brut à 10 %, avec des ambitions encore plus élevées à moyen terme.

Dans le secteur stratégique de la santé, la production nationale de médicaments couvre désormais l'essentiel des besoins du marché, réduisant significativement la dépendance aux importations.

Ces avancées, a tenu à souligner le chef de l'État, ne sont nullement le fruit du hasard.

Elles résultent d'un processus de réformes mûrement réfléchi, conduit avec constance et détermination, malgré les difficultés objectives et les tentatives de « parasitage », qu'elles soient internes ou externes.

Le message est clair et sans équivoque : « Rien ne nous déviera de nos objectifs », a martelé le président, affichant une volonté politique ferme et une confiance assumée dans l'avenir du pays.

En rupture assumée avec certaines pratiques du passé, le président Abdelmadjid Tebboune a su imprimer un nouveau style de gouvernance, fondé sur la proximité, la transparence et la responsabilité.

Son style direct, sa spontanéité et son naturel ont contribué à instaurer un climat de confiance avec les citoyens, favorisant l'adhésion populaire et la mobilisation des énergies nationales autour du projet de redressement et de développement du pays.

À l'instar de nombreuses démocraties à travers le monde – de l'Afrique du Sud à la Russie, en passant par plusieurs pays européens et les États-Unis, où le « discours sur l'état de l'Union » est un rituel politique majeur depuis 1947 –, l'Algérie inscrit désormais cette pratique dans son calendrier institutionnel.

Un choix qui consacre la maturité de l'État, renforce la redévolabilité politique et ouvre une nouvelle ère de gouvernance, résolument tournée vers l'efficacité, la justice sociale et la souveraineté nationale.

Abed M.